

ENTRETIENS ENTRE MERAD ET GRANDE-MARLASKA

L'IMMIGRATION CLANDESTINE ET LA SÉCURITÉ, LES SUJETS CLEFS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8126 MERCREDI 26 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Page 24

LA CYBERCRIMINALITÉ S'ÉTEND À PLUSIEURS FILIÈRES
COMMENT ÉVITER LES ARNAQUES

La cybercriminalité connaît une progression inquiétante dans le domaine des escroqueries en ligne, nécessitant une plus grande vigilance des citoyens, en plus des efforts des forces de sécurité pour lutter contre ces infractions qui se multiplient et touchent un nombre de plus en plus important de victimes. Ces dernières sont constamment mises en garde devant l'ampleur du phénomène.
Page 3



GESTION PORTUAIRE

Cap sur la performance

Page 2

USTHB

Quatre nouveaux brevets d'invention

Page 5

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL NATIONAL

Walid Sadi trace sa feuille de route

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GESTION PORTUAIRE

Cap sur la performance

En application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à optimiser la gestion des infrastructures portuaires et à renforcer leur rôle dans l'économie nationale, le Groupe Serport a engagé une série de mesures afin de transiter vers un système de travail en continu, tout en modernisant les infrastructures et en réduisant les délais de traitement des navires et des marchandises. C'est ce qu'a indiqué, hier, Mohamed Karim Eddine Harkati, président-directeur général du groupe des services portuaires de Serport.

M. Harkati a affirmé que pour assurer le succès de cette transformation, l'une des premières mesures en voie d'être mise en place est « le passage au travail en continu 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la fin de février ». Elle s'accompagnera d'une série de réformes visant à améliorer la fluidité et la performance des ports au niveau national ». Il a notamment cité l'acquisition de nouveaux équipements, dont des scanners de contrôle pour les services des douanes, qui permettront de « renforcer les dispositifs existants et de faciliter le traitement des marchandises », a précisé le P-DG de Serport sur les ondes de la Radio nationale.

Il a également souligné que « le renforcement des effectifs des entreprises portuaires contribuera à accélérer les opérations de chargement et de déchargement », tandis qu'une meilleure coordination entre les différents acteurs du secteur, notamment les douanes et les services du commerce, facilitera les procédures administratives. Il convient de noter que les directives du chef de l'Etat, lors du dernier Conseil des ministres, concernent en priorité les ports à forte activité économique, tels que ceux de Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem.

Parallèlement à cette réorganisation, le P-DG de Serport a annoncé le lancement d'un ambitieux programme d'investissements pour moderniser les infrastructures portuaires. Il a précisé que pour l'année 2025, « une enveloppe de 29 milliards de dinars sera consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements », incluant « des portiques de quai, des grues, des stackers et des scanners de contrôle des marchandises ». Il a ajouté qu'en complément, 14 milliards de dinars seront dédiés à la réhabilitation des infrastructures portuaires, avec notamment le renforcement des quais pour améliorer l'accostage des navires dans les ports d'Alger, Annaba, Ghazaouet et Ténès, ainsi que le dragage des zones côtières pour accueillir des navires de plus grande capacité.


Mohamed Karim Eddine Harkati.

Le premier responsable des services portuaires a également fait savoir qu'un important projet majeur concerne le port de Djendjen, où « l'extension du terminal à conteneurs, actuellement en phase de finalisation, portera sa capacité à 2 millions d'EVP (équivalents vingt pieds) », a-t-il souligné. Il a assuré que « l'objectif est de transformer cette infrastructure en un hub régional stratégique sur la rive sud de la Méditerranée », consolidant ainsi « la position de l'Algérie dans le commerce maritime international ».

Dans un souci d'optimisation de la gestion du trafic portuaire, Serport mise également sur « la numérisation des procédures » a indiqué le P-DG, indiquant qu'une interconnexion entre « la plate-forme douanière ALCES et celle de Serport, APCS, est en cours de finalisation afin « d'automatiser le passage des marchandises et de réduire les délais d'attente ». En outre, il a souligné « la création de zones de dégagement au sein des infrastructures portuaires qui permettrait de fluidifier l'évacuation des marchandises restées au-delà de la durée réglementaire de séjour ». M. Harkati a expliqué que cette initiative débutera par « les ports d'Alger, Skikda et Béjaïa », avec notamment « la mise en place d'une zone spécifique à Béjaïa, dans la région de Tixter (Bordj Bou Arréridj) ».

INTÉGRATION FERROVIAIRE POUR DÉSENGORGER LES PORTS

Par ailleurs, dans le cadre de « la stratégie nationale de transport à l'horizon 2035 », Serport mise également sur l'extension de la connectivité ferroviaire pour améliorer la logistique portuaire, l'objectif étant de « réduire la dépendance aux camions », dont le nombre insuffisant constitue actuellement « un frein à l'acheminement des marchandises », a révélé le P-DG de Serport. Il a affirmé que « le développement du réseau ferroviaire contribuera ainsi à désengorger les ports et à accélérer le transit des biens vers les différentes régions du pays ».

Il convient de rappeler que lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le président Tebboune avait également insisté sur « l'adoption de nouveaux moyens de contrôle pour sécuriser les infrastructures portuaires et leur redonner leur rôle stratégique dans le développement économique du pays ». Ces mesures ont pour mission de protéger les ports contre toute menace sécuritaire ou économique, d'optimiser les contrôles et de renforcer la transparence des flux commerciaux, et de garantir une meilleure souveraineté nationale sur les infrastructures maritimes. En réponse à ces directives, des réunions ont été organisées sous l'égide du ministre des Transports pour définir les mécanismes de mise en œuvre, tandis qu'une cellule de suivi a été créée pour assurer le respect des délais impartis et garantir une application optimale des décisions présidentielles.

Dès lors, le constat est que l'ensemble de ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de transformation du secteur portuaire national. Ainsi, au-delà des investissements massifs, cette modernisation repose sur trois piliers fondamentaux. D'abord, le renforcement des capacités humaines, avec la formation des personnels portuaires et douaniers, afin d'optimiser la gestion des flux de marchandises. Ensuite, la numérisation des procédures, qui favorise une meilleure coordination entre les différents acteurs. Enfin, l'optimisation logistique grâce à une planification plus efficace des arrivées de navires et un système de gestion intelligent des terminaux. Ces réformes ambitieuses permettent ainsi aux ports de renforcer leur compétitivité et de s'imposer comme des acteurs majeurs du commerce maritime international.

Sihem Bounabi

BASE OUED NOUMER DE GHARDAÏA

Grandiose célébration du 24 Février

A L'INSTAR de toutes les wilayas du pays, Ghardaïa a célébré comme il se doit le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algérien (UGTA). Accompagné du P/APW, Slimane Hadj Saïd et d'une importante délégation composée d'anciens cadres de Sonatrach et de nombreux invités, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Ghardaïa, entre autres du chef de daïra, Abed Kardjoudj, et du P/APC Lahcene Hemmal de la commune thermale de Zelfana, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, a présidé, lundi matin, dans la base pétrolière de l'Oued Noumer, située à 40 km du chef-lieu de la wilaya, la cérémonie de célébration du 69e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 54e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

La cérémonie s'est déroulée en présence du chef du centre de ce complexe pétrolier, Abdelhak Kouidri, du directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Ghardaïa, Taleb Boukhalfa, et des représentants de l'UGTA de la wilaya de Ghardaïa.

La cérémonie a permis au wali et à la délégation de visiter le complexe pétrolier et d'écouter les explications très bénéfiques, d'ordre technique, présentées par des jeunes cadres et ingénieurs de ce complexe. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Ghardaïa, Abinouar, lors d'un bref discours, a expliqué l'importance de ce double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, qui constitue « une occasion pour rendre un ardent hommage aux travailleurs pour leurs actes héroïques et pour les décisions ayant consacré la souveraineté nationale, lesquelles renforcent aujourd'hui l'indépendance de la décision politique et économique ».

A cette occasion historique, Abinouar, à travers son discours, a voulu aussi saluer le niveau de compétence et de maîtrise des cadres et des techniciens en charge des installations pétrolières, tout le personnel de ce secteur professionnel indispensable au développement économique de notre pays, ainsi que tous les simples ouvriers.

Abinouar n'a pas omis aussi de rendre un hommage majestueux à cette jeunesse montante, ces nouveaux ingénieurs qu'il faudrait préserver et renforcer, lesquelles consolident aujourd'hui les secteurs techniques de notre pays et contribuent au développement de la société et aux décisions économiques fondées sur une économie diversifiée dans l'Algérie nouvelle et souveraine et indépendante.

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Ghardaïa a également exprimé toute sa reconnaissance pour les efforts consentis que déploient les responsables techniques et administratifs de cette base pétrolière de Oued Noumer, qui assurent avec dévouement la gestion et la sécurité de nos installations énergétiques, tout en évoquant le haut esprit nationaliste dont ont fait preuve leurs devanciers, ingénieurs et techniciens, lorsqu'ils avaient relevé avec beaucoup de réussite le défi de continuer à faire fonctionner les installations pétrolières, au lendemain du recouvrement de la souveraineté totale sur les richesses du sous-sol de notre cher pays.

En marge de la cérémonie, Si Mohamed, retraité et ancien membre de l'UGTA à Ghardaïa, a déclaré au Jeune Indépendant : « C'est grâce à la décision courage du 24 février 1971, qui a été prise par le défunt Président Houari Boumediène de nationaliser les hydrocarbures que nous sommes là. C'était là un défi audacieux, pour consacrer notre indépendance économique et asseoir la souveraineté sur les richesses et les ressources naturelles de notre pays», a-t-il précisé. Selon lui, c'était, à cette époque, une décision sage et vaillante qui reflète la volonté sincère et loyale du patriotisme, pour le message de Novembre et de nos braves martyrs.

Aïssa Hadj Daoud

ENTRETIENS À MADRID ENTRE MERAD ET GRANDE-MARLASKA

L'immigration clandestine et la sécurité, les sujets clefs

L'immigration clandestine et le déferlement des Algériens sur les côtes espagnoles, avec son lot de morts, constituent le dossier crucial examiné par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, qui effectue depuis lundi dernier une visite de travail à Madrid, avec son homologue espagnol Fernando Grande-Marlaska.

Les arrivées incessantes des harraga algériens avaient poussé les Espagnols et les Algériens à se concerter pour juguler, sinon réduire, le phénomène, et ce à travers des mécanismes communs. De nombreux harraga algériens, dont des mineurs, se trouvent dans des centres d'accueil, notamment à Almeria et Alicante. Mais plus grave encore, l'Algérie est devenue le point de départ de clandestins subsahariens et de Somaliens.

Cette rencontre intervient dans un contexte préoccupant d'augmentation des traversées clandestines depuis les côtes algériennes et subsahariennes vers l'Espagne. Durant la semaine du 12 au 20 février, la Guardia Civil a signalé l'arrivée d'au moins 400 migrants clandestins algériens sur les côtes espagnoles.

Le 21 février, les secours maritimes de Palma de Majorque ont secouru une embarcation transportant 23 migrants d'Afrique subsaharienne. Le lendemain, une autre embarcation de six mètres a été retrouvée en mer avec 19 Somaliens à bord.

Le drame le plus marquant reste celui de l'embarcation partie d'Aïn Taya, en Algérie, le 17 février, avec 24 Somaliens à son bord. Lorsque les secours d'Ibiza sont intervenus, seulement 19 d'entre eux ont été retrouvés vivants. Cinq personnes – quatre hommes et une femme – sont mortes en mer. Six survivants ont dû être hospitalisés pour hyperthermie et déshydratation.Autre tragédie, des passeurs ont jeté 15 migrants algériens à la mer lorsqu'un navire des gardes-côtes espagnols s'est approché de leur embarcation. Douze d'entre eux ont pu être sauvés, mais deux sont morts et un autre est porté disparu.

En même temps, une embarcation transportant 22 Somaliens, partie de Boumerdès le 20 février, est toujours portée disparue. Selon l'ONG Caminando Fronteras, 5 846 migrants ont débarqué aux Baléares cette année à bord de 348 embarcations, et environ 500 personnes auraient



Merad et Grande-Marlaska.

perdu la vie en tentant la traversée durant l'année 2024. Il est également question durant la visite de M. Merad à Madrid de se pencher sur la question du renvoi en Algérie des Algériens en situation irrégulière détenus dans des centres de rétention, après leur identification. Il est également question du rapatriement des dépouilles des clandestins algériens morts noyés et dont les corps se trouvent dans les morgues d'Almeria, d'Alicante et des îles Baléares. Les familles des victimes avaient demandé à récupérer les dépouilles de leurs proches pour les enterrer en Algérie. Le ministre de l'intérieur Brahim Merad et son homologue espagnol devront également discuter des moyens de mettre fin à l'arrivée, à partir du littoral algérien, des clandestins subsahariens, somaliens et d'autres nationalités. La coopération dans ce domaine va ouvrir la voie à d'autres domaines, notamment la sécurité dans la région du Maghreb et le Sahel, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. En dépit de la crise diplomatique qui a eu lieu entre les deux pays, la coopération sécuritaire ne s'est jamais interrompue, avec des échanges téléphoniques réguliers entre les ministères de l'Intérieur. Toutefois, aucune rencontre en face-à-face n'a eu lieu jusqu'à présent.

Un premier signe d'apaisement est survenu en novembre 2023, avec l'arrivée d'un nouvel ambassadeur algérien à Madrid. Puis, en janvier 2024, les autorités algériennes ont autorisé la reprise des transactions bancaires pour l'importation de produits avicoles espagnols, suivie en février par les viandes rouges. Enfin, le 7 novembre 2024, la Banque centrale d'Algérie a levé toutes les restrictions commerciales avec l'Espagne, permettant un retour à la normale des échanges en 2025.

Les relations ont continué de s'améliorer. Le 21 février, en marge du G20 à Johannesburg, Albares et son homologue algérien, Attaf, se sont rencontrés pour la première fois depuis la rupture diplomatique et ont exprimé leur volonté de « renforcer encore davantage les liens entre les deux pays ». Bien que le Traité d'amitié et de bon voisinage reste suspendu, les signes de réchauffement se multiplient. La semaine dernière, le président Abdelmadjid Tebboune qualifiait déjà l'Espagne de « pays ami » dans un message de félicitations à l'écrivain Yasmina Khadra, lauréat du Prix Casa Mediterráneo à Valence.

A l'issue de la rencontre, lundi dernier, une invitation a été adressée à Fernando Grande-Marlaska pour se rendre prochainement en visite à Alger, confirmant la volonté des deux pays de poursuivre leur rapprochement.

A Madrid, on s'attend à ce que les mois à venir servent de baromètre en vue d'évaluer la dynamique qui s'est amorcée des deux rives de la Méditerranée.

De notre correspondante
Majda Khellaf

LA CYBERCRIMINALITÉ S'ÉTEND À PLUSIEURS FILIÈRES

Comment éviter les arnaques

LA CYBERCRIMINALITÉ connaît une progression inquiétante dans le domaine des escroqueries en ligne, nécessitant une plus grande vigilance des citoyens, en plus des efforts des forces de sécurité pour lutter contre ces infractions. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'officier principal de police Abdellah Belhadj, cadre au service central de lutte contre la cybercriminalité de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN),

L'officier principal Belhadj a mis en garde contre cette expansion de la cybercriminalité, affirmant que « les infractions numériques se multiplient et touchent un nombre de victimes de plus en plus important ». Il a précisé qu'en 2024, les 1 387 affaires qui ont été enregistrées illustre l'ampleur du phénomène.

Lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, il a indiqué que la loi 09-04 définit la cybercriminalité comme « toute atteinte aux systèmes de traitement automatisé des données ou toute infraction prévue par le code pénal commise via les technologies de l'information et de la communication ».

Il a également expliqué que cette définition englobe un large éventail de délits, allant du piratage informatique à l'escroquerie en ligne, ajoutant que le passage de la criminalité du monde physique au monde numérique a favorisé l'émergence de nouvelles techniques de fraude visant principalement les transactions en ligne et les services financiers numériques.

Détaillant les diverses stratégies pour piéger leurs victimes, l'officier principal a cité parmi les méthodes les plus courantes les fausses boutiques en ligne, où des pages fictives proposent des produits à des prix très attractifs pour attirer les acheteurs. Une fois le paiement effectué, la marchandise n'est jamais livrée. Il a également évoqué le marketing pyramidal, un système frauduleux où des participants sont incités à investir en promettant des gains rapides.

En réalité, ce sont les nouveaux adhérents qui financent les anciens jusqu'à l'effondrement du système. Une autre arnaque répandue est celle dite « la filière nigériane », où les victimes reçoivent des SMS ou des mails annonçant un gain financier ou une opportunité professionnelle. Elles doivent payer des frais pour obtenir le prétendu bénéfice, qui n'existe pas, et se retrouvent souvent dépouillées de sommes faramineuses.

Le responsable à la DGSN a aussi mentionné l'escroquerie triangulaire, qui implique un vendeur légitime, l'escroc et une victime finale. L'escroc convainc l'acheteur de virer l'argent au premier vendeur, et ce avant de disparaître avec la marchandise. Une autre fraude courante concerne les arnaques via Baridi Mob, où des individus se font passer pour des intermédiaires proposant d'ouvrir un compte numérique. Ils récupèrent ainsi les informations bancaires des victimes et détournent leur argent. Enfin, les offres touristiques frauduleuses sont également fréquentes. Des agences fictives proposent des voyages à bas prix, mais une fois le paiement effectué, les clients découvrent qu'aucune réservation n'a été faite.

Face à cette menace croissante, la DGSN a mis en place plusieurs mesures de lutte contre la cybercriminalité. L'officier Belhadj a souligné la création de 58 unités spécialisées, réparties dans chaque wilaya et composées d'agents formés par des experts nationaux et internationaux en cybersécurité.

PRÉCAUTIONS

Par ailleurs, les autorités continuent de multiplier les campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les risques liés aux arnaques en ligne. Ces campagnes sont menées dans les écoles, les universités, à travers les médias et en collaboration avec d'autres institutions, notamment le ministère de la Poste et des Télécommunications.

En ce qui concerne le suivi des affaires, le responsable à la DGSN a assuré que les forces de police traitent rapidement les plaintes des victimes. Ainsi, dès qu'une escroquerie est signalée, une enquête est ouverte sous la supervision du procureur de la République afin d'identifier et d'appréhender les auteurs.

L'Officier principal a affirmé que « les résultats des efforts déployés par la DGSN sont tangibles », précisant qu'en 2023, la police a enregistré 1 130 affaires, dont 1 066 ont été élucidées, soit un taux de résolution de 94 %. « En 2024, le nombre d'affaires est passé à 1 387, avec 1 316 cas résolus, confirmant l'efficacité des mesures prises », a-t-il relevé.

En outre, afin de limiter les risques d'arnaques, il a recommandé aux citoyens d'adopter certaines précautions essentielles. Il a ainsi conseillé de privilégier les plates-formes officielles et reconnues pour les achats en ligne et de se méfier des offres trop alléchantes qui cachent souvent une escroquerie. Il a également insisté sur la nécessité de ne jamais communiquer ses données bancaires sur des plates-formes non sécurisées et d'opter pour le paiement à la livraison afin de s'assurer de la réception du produit, et ce avant tout règlement. Il a également mis en garde contre le partage de codes de validation ou d'identifiants bancaires avec un tiers.

La DGSN rappelle que ses services restent mobilisés 24h/24 et 7j/7 pour accompagner et protéger les citoyens contre la cybercriminalité. Toutes les unités de police, qu'elles soient au niveau des wilayas, des daïras ou des communes, restent ouvertes pour accueillir et assister les victimes d'escroqueries numériques. En parallèle, les forces de sécurité poursuivent leur travail de veille et de répression pour identifier et démanteler les réseaux de fraudeurs, tout en renforçant leur coopération avec les institutions spécialisées dans la cybersécurité.

Sihem Bounabi

PRÉSENTÉE AU FORUM BLUETECH

La transformation numérique au service de l'économie maritime

Le Forum BlueTech a organisé, hier à Alger, une rencontre sur le «Programme économie bleue, pêche et aquaculture», axée sur le thème «Les technologies appliquées à l'économie bleue». Ce forum a présenté les conclusions d'une étude clé, qui servira de guide stratégique pour identifier les leviers technologiques permettant de maximiser les avantages de la transformation numérique en Algérie.



Maximiser les avantages de la transformation numérique.

Cette étude relève notamment la répartition sectorielle du potentiel de développement des BlueTech en Algérie, en particulier en termes d'électronique embarquée et de surveillance. Il relève également trois axes essentiels pour faciliter l'intégration des technologies numériques dans l'économie bleue : un diagnostic approfondi du secteur de la BlueTech, l'évaluation des besoins en formation et en expertise technique pour soutenir la transition numérique ainsi qu'une évaluation des bonnes pratiques internationales.

A travers cette étude, le Programme économie bleue offre une opportunité stratégique pour aligner les efforts nationaux aux normes internationales en matière de digitalisation de l'économie bleue en Algérie, avec un accent sur la croissance durable du secteur maritime à long terme.

Dans ce sens, le chef de projet du Programme économie bleue, Réda Allal, a indiqué que l'objectif du projet «est de mettre la lumière sur le potentiel de développement du digital et de l'électronique (high-tech) au profit de différents secteurs de l'économie bleue, notamment la production aquacole, en plus de sensibiliser les différents opérateurs économiques sur les enjeux de développement et de digitalisation de leurs activités». Concernant des exemples concrets de l'application de nouvelles technologies, M. Allal a souligné que dans le cadre de ce programme, le système d'information halieutique SSPAAL a été mis en place, permettant au ministère de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture d'avoir de la data en continu sur l'ensemble des captures pêches, et bientôt en aquaculture aussi.

Le SSPAAL donne également une information générale et continue en temps réel sur l'ensemble des ressources halieutiques à travers la côte algérienne et la totalité des 46 ports, selon lui. Quant aux unités aquacoles, «on va bientôt introduire des systèmes d'information géographique, à travers des mécanismes, avec le ministère», a-t-il affirmé. Le chef de projet a également évoqué les dispositifs des logbooks électroniques, «permettant à l'ensemble des pêcheurs, professionnels ou artisanaux, de déclarer leur capture de manière purement électronique à travers des systèmes et des mécanismes de balises que nous envisageons d'installer sur les plus grands navires de pêche ou encore à travers les smartphones des pêcheurs», a-t-il expliqué.

Il convient de noter que le Programme économie bleue, pêche et aquaculture est financé par l'Union européenne en Algérie, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (MADRP). Ce programme vise à améliorer la résilience et la compétitivité des communautés côtières et des filières stratégiques, ainsi qu'à soutenir la création d'emplois dans les secteurs de l'économie bleue, par un appui principalement aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Elle permet à ces secteurs d'inscrire pleinement leur action dans une vision de valorisation durable du capital maritime et littoral de l'Algérie afin de répondre à la fois aux besoins de diversification de son économie et aux impératifs de préservation du milieu marin et de gestion durable des stocks halieutiques. Les acteurs territoriaux, y compris les services publics, les acteurs du secteur privé et de la société civile, y sont étroitement associés.

Rim Boukhari

ECONOMIE DE L'EAU

L'irrigation au goutte-à-goutte expliquée aux agriculteurs

LES AGRICULTEURS de la wilaya de Tizi Ouzou ont assisté à un cours pédagogique sur l'économie de l'eau assuré par l'expert Djamel Zaref de l'Institut national du système d'irrigation drainage (INSID) d'Alger, au niveau de l'institut des technologies spécialisé en formation agricole (ITSFA) de Boukhalfa.

Parallèlement à ce cours magistral, dont les bénéficiaires ont tiré grand profit, le directeur de l'ITSFA, Hocine Meziani, a indiqué au Jeune Indépendant, qu'avec le réchauffement climatique, qui est une réalité mondiale et où les chutes de pluie sont désordonnées, «la meilleure façon d'économiser l'eau d'arrosage des cultures maraîchères et arboricoles est incontestablement le recours au système d'irrigation goutte-à-goutte. Lorsqu'on sait que les terres agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou sont d'une superficie de 98 000 ha, dont 44% sont constitués de l'olivier, et 80 % de ces arbres fruitiers se trouvent en zone de montagne, il est alors facile de déduire que l'irrigation au goutte-à-goutte reste le moyen d'arrosage le plus recommandé.

En termes financiers, selon notre interlocuteur, le procédé d'arrosage du goutte-à-goutte est moins cher que les deux autres procédés, à savoir le système d'aspersion et le système gravitaire, appelé communément «le système traditionnel». Pour ce qui est du goutte-à-goutte justement, le prix est de 140 000 DA le kit. Le système



par aspersion, en revanche, coûte plus cher du fait des rampes d'aspersion faites en aluminium. Sur le plan d'économie des eaux, le système d'irrigation par aspersion est aussi moins performant puisqu'il y a lieu de prendre en compte l'évaporation des eaux et la percolation.

Dans les zones exposées au vent, l'eau d'arrosage par aspersion est souvent déviée du champ à irriguer. En somme, cela constitue une grande perte d'eau. Le système gravitaire, c'est-à-dire l'irrigation par rigole s'avère inefficace dans bien des cas, notamment dans la plaine, c'est-à-dire quand la morphologie du terrain est de nature plate. Dans ce cas, l'eau d'irrigation subit une stagnation d'où les pertes par évaporation et infiltration du sol en profondeur. «A cela, s'ajoute le phénomène des plantes invasives qui poussent aux abords immédiats de la rigole ; ce qui nuit à la culture mise en place», affirme Hocine Meziani. Concernant certaines cultures, à l'instar de la pomme de terre, le système du goutte-à-goutte est inadaptable. Le système le mieux indiqué pour son irrigation est l'aspersion. Quels sont donc les besoins en eau pour un hectare de pommes de terre ? «Les besoins en eau pour une telle superficie est de 8 000 m3 d'eau, et ce, quand la pomme de terre est à son état végétatif», a assuré notre interlocuteur, avant de préciser qu'un hectare accueille en moyenne 35 000 plants et la période d'arrosage va de 90 à 120 jours.

A la question de savoir s'il est suggéré de retenir les eaux de l'oued Sébaou, loin en amont de son estuaire, notre interlocuteur a répondu par la négative. «Retenir les eaux de l'oued Sébaou en amont, aux limites de la wilaya de Tizi Ouzou causerait deux principaux maux : le premier, c'est mettre à mal les cultures se trouvant aux abords de ce oued sur l'ensemble de sa trajectoire menant à partir des limites de la wilaya de Tizi Ouzou jusqu'à son embouchure en mer dans la wilaya de Bouermerdès, une telle mesure provoquerait l'infiltration par les eaux de mer des terres sur plusieurs kilomètres en amont, donc rendre les terres cultivables improductives», a expliqué le directeur de l'ITSFA de Boukhalfa.

Concernant justement le danger de salinité des terres agricoles, le cas est bien connu dans la wilaya de Béjaïa, plus précisément au niveau des vergers se trouvant aux abords du barrage Tichy Haft.

Un spécialiste de la science des eaux, sous couvert de l'anonymat, a confié au Jeune Indépendant que la salière d'Akbou, qui se trouve en amont du barrage de Tichy Haft, a causé la salinité des eaux de celui-ci. Aussi, l'irrigation des vergers et cultures avec les eaux de ce barrage commence depuis quelques années à engendrer des effets négatifs. Les arbres fruitiers commencent à manifester des signes de dessèchement.

Même les feuilles d'arbres à caractère sempervirent jaunissent. Notre interlocuteur avertit qu'à défaut d'une solution idoine et urgente, la salinité des sols risque de gagner d'autres sols et d'autres vergers et cultures. Comme solution, notre interlocuteur dit qu'il faut isoler ces vergers des infiltrations de ces eaux salées, et ce, soit faire recours à la technique de drainage, soit réaliser des bassins destinés à réceptionner directement ces eaux en provenance de la salière.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES HONORÉS

Quatre nouveaux brevets d'invention pour l'USTHB

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) confirme son rôle moteur dans le domaine de l'innovation en obtenant quatre nouveaux brevets d'invention au cours du premier trimestre 2025. Issus des travaux de recherche menés par ses étudiants et enseignants-chercheurs, ces diplômes couvrent plusieurs domaines scientifiques et technologiques, illustrant ainsi la dynamique d'excellence qui anime l'université.



Un rôle moteur dans l'innovation.

Pour marquer cette réussite, une cérémonie de distinction s'est tenue, hier, dans la salle de réunion du rectorat de l'USTHB. Présidée par le recteur, cette rencontre a réuni des membres du staff universitaire, d'éminents chercheurs ainsi que plusieurs personnalités du monde académique et industriel.

Dans son allocution, le recteur de l'USTHB, le professeur Djamal Eddine Akretche, a salué cette avancée majeure, affirmant : «L'obtention de ces brevets témoigne du dynamisme et du potentiel de notre université en matière de recherche et d'innovation. Nos étudiants et enseignants-chercheurs démontrent, une fois de plus, leur capacité à développer des solutions novatrices répondant aux enjeux scientifiques et technologiques actuels «.

Il s'agit de projets dans les spécialités des sciences de la vie, la physique, la météorologie et le génie mécanique, ayant reçu l'aval de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

Les 4 équipes s'inscrivent parmi 64 demandes d'invention soumises durant la même période par l'USTHB, a précisé son recteur, soulignant que ces brevets honorent cette université, ainsi que l'Algérie et s'inscrivent dans la politique du président de la République et du ministre du secteur en faveur de la promotion l'innovation et l'invention ainsi que l'esprit de l'entreprenariat.

Au-delà de la reconnaissance accordée à ces jeunes innovateurs, cette cérémonie vise à insuffler un nouvel élan à l'esprit d'invention et d'entrepreneuriat au sein de l'USTHB. «Nous œuvrons pour que l'innovation ne se limite pas aux laboratoires, mais qu'elle puisse se concrétiser en solutions pratiques et en entreprises performantes. Nos jeunes chercheurs et entrepreneurs ont un rôle-clé à jouer dans le développement technologique et économique du pays «, a souligné le professeur Akretche.

L'innovation à l'USTHB ne se limite plus à la recherche scientifique. L'université s'inscrit pleinement dans la vision du ministère de l'Enseignement supérieur en intégrant l'entrepreneuriat, comme un troisième pilier fondamental, aux côtés de la formation et de la recherche.

«Le ministère nous a confié une nouvelle mission qui vient enrichir notre engagement envers la formation et la recherche : celle de développer l'esprit entrepreneurial au sein de notre université «, a déclaré le recteur. Pour accompagner cette évolution, l'USTHB a mis en place des incubateurs et un bureau dédié, visant à renforcer les liens entre l'université et le monde socio-économique. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets innovants et la création de start-ups capables de transformer les découvertes scientifiques en solutions concrètes pour l'industrie et la société.

Dans cette même optique, le recteur a fait savoir que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (Nesda) a accompagné 217 porteurs de projets à travers un programme de formation intensif de trois semaines. «Nombre d'entre eux ont par la suite soumis leurs dossiers en vue d'obtenir un financement, étape-clé pour transformer leurs idées en réalisations concrètes «, a-t-il indiqué. Et d'ajouter qu'un espace a été spécifiquement dédié à l'entrepreneriat au sein de cette université, le «Start-up's Hall», traduisant une «dynamique réelle dans ce domaine, au bénéfice des étudiants qui souhaitent s'y engager, de même que pour le développement économique du pays».

Avec cette dynamique, l'USTHB continue de se positionner comme un acteur-clé du progrès scientifique et technologique en Algérie, offrant à ses étudiants non seulement un cadre académique d'excellence, mais aussi un tremplin vers le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE À TIZI OUZOU

Sept nouvelles spécialités au programme

LA RENTRÉE de la formation professionnelle, session février 2025 à Tizi Ouzou, s'est distinguée par l'introduction de sept nouvelles spécialités. Ainsi, la formation et l'enseignement professionnels au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou poursuit inlassablement sa courbe ascendante. Il ne peut être en aucun cas erroné d'affirmer que la qualité de formation et d'enseignement, ainsi que les disciplines enseignées au niveau de ses centres et instituts sont d'une fort louable qualité.

Le savoir-faire exposé lors de manifestations organisées dans ce sens en constitue une preuve irréfutable. La variété des métiers proposés à l'apprentissage renseigne aussi sur la capacité de nos centres de formation et enseignement professionnels à répondre aux attentes du marché national et même international du travail.

La session de février 2025 a été traduite donc par l'offre de sept nouvelles spécialités, il s'agit de la transformation du plastique, la maintenance industrielle en construction mécanique et sidérurgie, la stratification en résine polyester, l'élevage aquacole, la pisciculture, la conchyliculture et l'entretien des réseaux d'alimentation en eau potable.

En tout, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Tizi Ouzou a fait une offre de 9 114 postes de formation diplômante et qualifiante.

Il s'agit de 1145 postes de formation résidentielle, 2298 postes de formation par apprentissage, 1541 postes de formation qualifiante, 260 postes de formation des femmes au foyer, 55 postes de formation en milieu rural, 130 postes de formation en milieu carcéral, 55 postes de formation en formation passerelle, 85 postes de formation sections détachées, 195 postes de formation en cours du soir, 126 postes en formation conventionnée, 1640 postes de formation allocation chômage et 1520 Postes de formation des établissements privés. S'agissant enfin des étudiants, nouveaux et reconduits, ils sont au nombre de 1400.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ALGÉRIEN À L'ÉTRANGER

Vers plus d'écoles et l'adoption du numérique

FACE à la demande croissante pour un enseignement conforme au programme national algérien parmi les enfants de la diaspora, le ministère de l'Education nationale et celui des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines ont entamé des discussions sur l'expansion du réseau des écoles algériennes à l'international.

Lors d'une réunion tenue au siège du ministère de l'Education, le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, ont exploré plusieurs pistes pour permettre aux jeunes Algériens vivant hors du pays d'accéder plus facilement à un enseignement de qualité du programme algérien, en adéquation avec leur identité culturelle.

La demande croissante pour l'Ecole algérienne internationale en France a été au centre des discussions. L'établissement, qui attire un nombre toujours plus important d'élèves issus de la diaspora, est aujourd'hui confronté à des limites de capacité. Le ministre de l'Education a ainsi annoncé l'étude d'un projet d'agrandissement afin d'accueillir davantage d'élèves et de garantir un environnement éducatif adapté.

Au-delà de la France, les discussions ont également porté sur l'ouverture de nouvelles écoles algériennes dans d'autres pays, en particulier dans les régions où la communauté algérienne est fortement implantée. L'objectif est de permettre aux enfants de la diaspora de poursuivre leur scolarité dans un cadre académique respectant les valeurs culturelles et linguistiques de l'Algérie. Ce projet s'inscrit dans le cadre des accords de coopération bilatérale qui visent à renforcer la présence éducative algérienne à l'international.

Au-delà du réseau physique des écoles, le ministre de l'Education a insisté sur l'importance de la digitalisation en mettant en avant le projet de l'Ecole algérienne virtuelle internationale. Cette plate-forme innovante offrirait un enseignement à distance pour tous les enfants de la diaspora algérienne souhaitant suivre le programme national, indépendamment de leur lieu de résidence. Grâce aux nouvelles technologies éducatives et aux outils de formation en ligne, cette école virtuelle permettrait d'accéder à des cours interactifs, des ressources pédagogiques adaptées et un suivi académique personnalisé, ouvrant ainsi la voie à une éducation plus accessible et moderne pour les Algériens de l'étranger.

Afin de transformer ces ambitions en actions concrètes, les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail conjoint, chargé de définir les modalités pratiques de ces initiatives et d'en assurer la mise en œuvre progressive. Ce comité aura pour mission d'examiner les ressources nécessaires, d'étudier la faisabilité des projets et de proposer un plan d'action détaillé pour leur réalisation.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui met un point d'honneur à préserver l'identité nationale des Algériens à l'étranger et à renforcer leur lien avec leur pays d'origine. Avec ces initiatives, l'Algérie affirme sa volonté de moderniser son système éducatif tout en répondant aux attentes de sa diaspora, lui offrant ainsi des solutions pédagogiques adaptées à ses besoins académiques et culturels.

L. L.

L'USAID a exporté le terrorisme des Balkans en Haïti

Le chaos semé par la CIA, entretenu par l'UCK il y a 20 ans en Haïti n'a fait que s'intensifier. Et aujourd'hui, Washington dispose du prétexte idéal pour lancer une invasion totale.



Le 19 décembre, James Foley, ambassadeur des États-Unis en Haïti de 2003 à 2005, a publié une éditorial explosif dans le Miami Times, un journal farouchement anticommuniste. Il y déplore que le pays soit devenu une "bombe à retardement", avec des centaines de milliers de réfugiés menaçant d'émigrer aux États-Unis, "une montée de la violence des gangs", le désengagement des "organisations d'aide humanitaire" en raison de "menaces", et des entités "criminelles" "sur le point" de s'emparer entièrement de Port-au-Prince. Son remède est simple : une "intervention" directe des États-Unis pour assurer le contrôle local et réaffirmer la "primauté de Washington dans l'hémisphère".

En tant qu'homme de la CIA à Port-au-Prince au début du millénaire, Foley était en première ligne du coup d'État brutal qui a chassé du pouvoir le président anti-impérialiste populaire et légitimement élu Jean-Bertrand Aristide, et entraîné les horreurs qui s'en sont suivies. Comme l'a mis en évidence en février Jeb Sprague, journaliste et chercheur universitaire sur Haïti, le renversement d'Aristide a été orchestré par l'Agence [USAID], en coordination directe avec les éléments les plus extrêmes et meurtriers de l'opposition locale. Cet événement tragique a entraîné le pays dans une descente aux enfers cauchemardesque qui perdure encore aujourd'hui.

Les massacres de civils innocents font désormais partie du quotidien en Haïti, la société civile est inexistante et les grandes puissances exploitent le chaos pour tester des techniques de répression et de pacification qui seront ensuite déployées ailleurs. Pourtant, on peut identifier un élément fondamental de cette misère nationale jusque-là passé sous silence. En septembre 2004, le Bureau des initiatives de transition de l'USAID, qui a déclaré "promouvoir les intérêts de la politique étrangère américaine […] en saisissant les opportunités émergentes" – en d'autres termes, superviser les changements de régime – a déployé des vétérans de l'Armée de libération du Kosovo à Port-au-Prince :

"Des spécialistes de la formation et de la gestion du Corps kosovar de protection, une unité d'intervention civile composée principalement d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo, ont été envoyés en Haïti pour évaluer comment le modèle kosovar pourrait y être appliqué".

L'UCK était une milice narcoterroriste sadique, ciblant les civils et pratiquant le prélèvement d'organes, soutenue par la CIA et le MI6, qui a mené pendant des années une insurrection sauvage en Yougoslavie. Son objectif était de forger un Kosovo ethniquement pur, au service du rétablissement de la Grande Albanie de l'ère nazie. Une fois que les forces yougoslaves ont quitté la province à la suite d'une campagne de bombardement de l'OTAN de trois mois contre Belgrade en juin 1999, l'UCK a commencé à perpétrer ungénocide total des habitants locaux non albanais, tuant d'innombrables Bosniaques, Roms, Serbes et autres minorités, tout en poussant les survivants à fuir.

Les Albanais étaient eux aussi souvent dans la ligne de mire de l'UCK, qu'ils soient des criminels rivaux, des soutiens de la Yougoslavie multiethnique ou de simples opposants à la barbarie excessive de cette faction meurtrière. L'UCK a été largement protégée des répercussions juridiques de sa monstrueuse et cruelle croisade par décrets américains. Cependant, l'acte d'accusation de 2005 contre Ramush Haradinaj, alors Premier ministre du Kosovo, et son adjoint Idriz Balaj, tous deux d'anciens membres haut placés de l'UÇK, détaille le sort habituellement réservé à ceux qui ont croisé le chemin d'Al-Qaïda. Après avoir capturé trois membres d'une famille rom et coupé le nez de l'un d'eux,

"Idriz Balaj a infligé à chacun des trois hommes des coupures au cou, aux bras et aux cuisses, a frotté du sel sur les coupures et les a recousues à l'aide d'une aiguille. Idriz Balaj les a ensuite emballés dans du fil de fer barbelé et s'est servi d'un outil pour enfoncer les barbes du fil dans leur chair. Idriz Balaj a également poignardé l'un d'entre eux dans l'œil. Les trois hommes ont ensuite été attachés derrière le véhicule d'Idriz Balaj et traînés… Ils n'ont pas été revus vivants depuis ce jour et sont présumés morts".

Haradinaj a été accusé d'une multitude de crimes tout aussi horribles, notamment de viols multiples, et d'avoir personnellement planifié et supervisé le génocide frénétique et ultraviolent de l'UCK au Kosovo après les bombardements. En novembre 1999, les "meurtres et enlèvements" de l'UCK dans la province yougoslave occupée par l'OTAN ont réduit la population serbe de Pristina de 40 000 à seulement 400 personnes. Pourtant, Haradinaj n'a passé que deux mois en prison. Curieusement, il aurait été largement présenté comme le « principal atout de l'UCK en matière de renseignement et d'armée américaine » pendant les bombardements de l'OTAN.

"LE MODÈLE DU KOSOVO"

L'UCK a été formée à sa sauvagerie sans bornes par les militaires et les services de renseignement britanniques et américains, ainsi que par des sous-traitants, dont le tristement célèbre MPRI. Le Corps de protection du Kosovo, son successeur désigné par l'ONU, était chargé d'intervenir le premier dans certains contextes, mais il lui était formellement interdit d'exercer des fonctions de maintien de l'ordre, en raison de l'histoire sordide de son organisation mère, marquée par une violence sectaire atroce. Il était censé être désarmé, mais cela ne s'est jamais concrétisé. Ce groupe constituait la dernière entité à consulter pour rétablir la stabilité dans une Haïti post-coup d'État en proie aux troubles.

Pourtant, Washington a longtemps planifié de "transformer l'[ALC] d'une bande hétéroclite de guérilleros en une force politique". Étonnamment, nul autre que le futur ambassadeur en Haïti, James Foley, était à l'avant-garde de ces actions. En tant que haut fonctionnaire du département d'État pendant les bombardements criminels de l'OTAN sur la Yougoslavie, il est allé plus loin que tout autre apparatchik américain en se félicitant ouvertement des liens étroits de Washington avec la milice meurtrière, mais aussi en reconnaissant que l'UCK était en train de devenir un acteur de la gouvernance au Kosovo d'après-guerre :

"Nous voulons développer de bonnes relations avec eux alors qu'ils se transforment en une organisation à vocation politique… [L'UCK] pourrait ainsi progresser dans sa quête d'autonomie gouvernementale dans un 'contexte autre'. Si nous pouvons les aider et qu'ils veulent que nous les aidions dans ce processus d'évolution, je pense que personne ne peut s'y opposer".

Foley a fait ces commentaires en février 1999, avant le début de l'assaut de l'OTAN contre la Yougoslavie.

De toute évidence, même à ce stade précoce, lui et d'autres responsables américains voyaient le Kosovo devenir une colonie américaine, avec les forces de l'UCK aux commandes, éliminant brutalement quiconque et quoi que ce soit faisant obstacle à Washington.

C'est précisément ce qui s'est produit. La nomination de Foley au poste d'ambassadeur des États-Unis à Port-au-Prince en mai 2003 témoigne peut-être aussi de la vision inquiétante de certains acteurs sur ce qui allait bientôt se produire en Haïti.

La destitution d'Aristide n'aurait jamais été prise à la légère par ses soutiens locaux, notamment parce que son éviction aurait inévitablement déchaîné des groupes criminels, militants et fascistes dangereux qui les auraient pris pour cible. Parmi eux, les partisans de la marionnette américaine François Duvalier, qui a dirigé Haïti de 1957 à 1971 en tant qu'État policier brutal, via d'abominables unités d'espionnage et de terrorisme.

Ce réseau machiavélique a été réduit en miettes par Aristide, avec un soutien publicquasi total.

En conséquence, de nombreux Haïtiens ont opté pour l'autodéfense, se sont armés et se sont préparés à affronter les problèmes, le cas échéant.

Par conséquent, nous pouvons supposer qu'une répression brutale des soutiens d'Aristide a été considérée comme certaine et planifiée par les États-Unis près d'un an avant le coup d'État de février 2004. Les KLA, si chers à Foley, étaient des candidats idéaux non seulement pour planifier un tel bain de sang, mais aussi pour aider à transformer les factions rebelles paramilitaires haïtiennes soutenues par Washington en unités policières et militaires officielles, afin de mener de violentes campagnes de répression contre des groupes cibles spécifiques, sous couvert d'une légitimation. Tel était le "modèle du Kosovo" que l'USAID a cherché à appliquer à Port-au-Prince, après Aristide.

Kit Klarenberg

QUAND L'AIDE DEVIENT UNE DETTE

Kiev sous pression de ses alliés occidentaux

Face aux exigences de ses «alliés», l'Ukraine voit le soutien occidental prendre une nouvelle tournure. Washington met la pression en exigeant un retour sur investissement, tandis que Bruxelles cherche à sécuriser un accès privilégié aux ressources stratégiques ukrainiennes.



Dans ce sillage, Bratislava réclame à son tour 3,5 milliards d'euros. L'Ukraine se retrouve progressivement confrontée à une nouvelle réalité : après des années de soutien financier et militaire massif, certains de ses alliés commencent à réclamer le remboursement de leurs fonds. D'après Andrej Danko, vice-président du Conseil national slovaque et leader du Parti national slovaque, membre de la coalition gouvernementale, l'Ukraine devrait restituer à la Slovaquie 3,5 milliards d'euros pour l'aide reçue.

«Pour nous, 3,5 milliards d'euros, c'est une somme énorme. Si les Allemands, les Français et les Américains demandent à être remboursés, la Slovaquie ne peut pas rester silencieuse», a-t-il affirmé. Andrej Danko a estimé que l'Ukraine aurait profité de la situation pour obtenir le plus de fonds possible de la part des pays lui apportant leur soutien dans le conflit avec la Russie. Il a rappelé que l'aide militaire à Kiev avait été décidée par les gouvernements libéraux qui dirigeaient la Slovaquie jusqu'en octobre 2024, tandis que l'actuel cabinet se concentre sur l'aide humanitaire. D'après les médias slovaques, depuis le 24 février 2022, Bratislava a apporté à l'Ukraine un soutien total de 3,48 milliards d'euros, soit environ 3,22 % du PIB national. La majeure partie de cette somme, 2,77 milliards d'euros, a servi à l'accueil des réfugiés ukrainiens, tandis que l'aide militaire est estimée à 690 millions d'euros. De la solidarité à la redevabilité : l'Ukraine face aux nouvelles attentes de ses alliés Les premiers signes d'un revirement sont apparus aux États-Unis. Après avoir consacré des dizaines de milliards de dollars à l'aide militaire et financière de l'Ukraine, Washington fait comprendre que cette générosité ne pourra durer sans contrepartie. De plus en plus de responsables politiques, notamment Donald Trump, président américain, évoquent la nécessité d'un retour sur investissement, qu'il s'agisse d'une utilisation par les américains des ressources ukrainiennes, de concessions économiques ou d'un alignement renforcé sur les intérêts stratégiques américains. Ce changement de discours marque une transition nette : l'Ukraine n'est plus simplement un bénéficiaire d'aide, mais un acteur à qui l'on commence à présenter l'addition.

Dans le même temps, l'Union européenne amorce elle aussi un repositionnement prudent. Lors d'une réunion avec le gouvernement ukrainien le 24 février, Stéphane Séjourné, commissaire européen à l'industrie, a abordé la possibilité d'un accord «mutuellement bénéfique» sur les matériaux critiques ukrainiens. Si cette proposition reste floue pour l'instant, elle témoigne néanmoins d'une volonté croissante de Bruxelles de garantir des avantages économiques en contrepartie du soutien financier apporté à Kiev.

R. I.

MAROC

La classe politique entre l'emprise de l'argent sale et la complicité du Makhzen

MINÉE par l'influence de l'argent sale et les lobbies, la scène politique marocaine est réduite à un marché d'intérêts où des partis se vendent au plus offrant et les élections se jouent sur des allégeances financières plutôt que sur des programmes. Pendant ce temps, le Makhzen cautionne par son silence, écartant intellectuels et jeunes au profit d'opportunistes, ancrant ainsi un climat de résignation et de défiance citoyenne.

Face à ce blocage et à l'effritement de la confiance citoyenne dans le processus politique, Rachid Hamouni, président du groupe parlementaire du Parti du progrès et du socialisme (PPS), déplore la disparition progressive de la classe moyenne, autrefois porteuse de l'idéal démocratique, aujourd'hui absorbée par la lutte quotidienne pour sa survie économique.

Dans un article intitulé "Réflexions sur la situation politique actuelle", Hamouni s'interroge sur la responsabilité collective face à la dérive du paysage politique et sur la capacité des citoyens à s'engager dans un climat marqué par la désillusion. Il dénonce l'écart croissant entre les discours et les pratiques des acteurs politiques, et remet en cause la conformité des institutions gouvernementales et législatives avec l'esprit de la Constitution de 2011.

Il souligne également les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs dans un climat économique hostile, tandis que d'autres, issus de la sphère des affaires douteuses, investissent le champ politique pour renforcer leur influence et accroître leur fortune via des positions de pouvoir.

Parallèlement, les plus démunis paient le prix de leur dignité, certains cédant aux pratiques électorales corrompues, alimentant ainsi un cercle vicieux d'exploitation et de misère organisée.

Les intellectuels et militants sont marginalisés, convaincus de l'inutilité de leur engagement après des années de désillusions et de répression.

Hamouni appelle à une refonte du discours politique, dénonçant une rhétorique gouvernementale déconnectée de la réalité sociale et des partis obsédés par la quête du pouvoir au détriment de leur identité et de leurs valeurs. Il critique la transformation du Parlement en théâtre de la surenchère et du spectacle, au lieu d'un espace de débat sérieux et constructif.

En conclusion, Hamouni accuse le système de favoriser l'emprise de l'argent sale sur les institutions politiques, transformant le jeu démocratique en simple façade au service d'une élite corrompue, au détriment des citoyens de plus en plus marginalisés et privés de perspectives.

R. I.

ALLEMAGNE

Le nouveau chancelier appelle à «l'indépendance» de l'Europe

VAINQUEUR des législatives du 23 février 2025, Friedrich Merz a affirmé que sa «priorité absolue» était de réduire la dépendance à Washington et de soutenir Kiev. Il appelle à une Europe militairement autonome vis-à-vis des États-Unis de Donald Trump. Le triomphe de Friedrich Merz et de la CDU aux élections législatives allemandes du 23 février 2025 marque un tournant. Dès le lendemain, le futur chancelier a surpris en plaidant pour une «capacité de défense européenne autonome», une rupture avec l'atlantisme historique de Berlin. «Je ne me fais aucune illusion sur ce qui se passe là-bas en Amérique», a-t-il déclaré sur ARD, pointant l'indifférence croissante des États-Unis face aux enjeux européens. Indépendance européenne et réarmement allemand «Il est désormais crucial que l'Europe ait une position commune. La politique commerciale est européenne et non nationale. D'ici le sommet de l'OTAN à La Haye, il faudra que soit clairement définie la contribution que l'Europe doit apporter à sa défense.» Sur le réseau social X, le futur chancelier allemand Friedrich Merz a exposé sa volonté de renforcer la défense européenne. Fervent partisan de l'aide militaire à l'Ukraine, il insiste pour que Kiev soit intégrée aux pourparlers de paix. Pour le futur chancelier, dont le parti est arrivé en tête lors des élections fédérales du 23 février, l'OTAN, telle qu'elle existe depuis 1949, pourrait ne pas survivre sous sa forme actuelle. Il insiste donc, à l'instar de plusieurs entreprises allemandes, pour réarmer le pays. Le 21 février, le conglomérat industriel allemand spécialisé dans l'armement Rheinmetall se félicitait ainsi du «boom des effectifs dans l'industrie de l'armement». En effet, depuis la conférence de Munich sur la sécurité qui s'est déroulée du 14 au 16 février, le cours du fabricant allemand de blindés, de munitions et de systèmes d'artillerie s'est envolé de près de 30%. Une dynamique qui peinera à masquer les pénuries dont souffre l'armée allemande, la Bundeswehr. Celle-ci manque de chars et d'avions de combat, dont la quantité a fondu depuis des décennies. Par ailleurs, le fonds exceptionnel de 100 milliards d'euros lancé en 2022, s'épuisera en 2027. Le chancelier Scholz évoquait à l'époque sa volonté de faire de l'armée allemande «la plus grande armée conventionnelle d'Europe». L'Allemagne accueille actuellement 35 000 soldats américains sur son sol et ne dispose pas de l'arme nucléaire même si, selon The Daily Telegraph, la France pourrait déployer des armes nucléaires en Allemagne si les troupes américaines se retiraient d'Europe. Par ailleurs, le Pacte de stabilité et de croissance imposé par l'Union européenne empêche des investissements massifs dans l'outil de défense. La présidente de la Commission européenne, l'Allemande Ursula von der Leyen, propose de déroger à cette disposition. R. I.

POUR UN RAMADHAN SOLIDAIRE À BEJAIA

Plusieurs secteurs mobilisés

A QUELQUES jours du mois de Ramadhan, une mobilisation quasi-générale est en cours à Bejaia pour permettre aux citoyens de le vivre dans les meilleures conditions aussi bien matérielles, spirituelles que d'animations culturelles.

A cette occasion, les collectivités locales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'état, à l'instar des directions du Commerce, de l'Action sociale, des Affaires religieuses, et de la Santé, une multitude d'associations à caractère social font montre d'un dynamisme patent pour apporter leur contribution solidaire et altruiste.

Pour se faire, pas moins de 25 millions de dinars ont été mobilisés par la direction de l'Action sociale, qui par le biais des APC, a prévu de venir en aide à raison de 10 000 dinars, à toute famille démunie.

De son côté, la direction des Affaires religieuses a identifié 1540 familles, jugées en situation de bénéficier des aides du fonds de la Zaket.

Il est également prévu l'ouverture de restaurants de la Rahma quasiment dans toutes les communes. Plus d'une quarantaine de structures sont prévues à cet effet durant tout le mois sacré, ont indiqué les services de la wilaya.

Par ailleurs, 52 marchés de proximité ont été ouverts afin de permettre au plus grand nombre de s'y approvisionner à des prix modérés, selon la même source, qui souligne qu'une commission de wilaya composée de différents services concernés, a été installée pour s'assurer du suivi des marchés et de la disponibilité des produits, mais aussi pour réprimer toute velléité spéculative ou non conforme à l'hygiène et à la réglementation courante.

R. R.

PROGRAMME D'HABITAT À TISSEMSILT

Prés de 120 familles relogées

QUELQUE 120 familles résidant dans des habitations précaires à Ouled Bessam, dans la wilaya de Tissemsilt, ont été relogées, hier, dans de nouveaux logements situés dans la même commune.

Les responsables des services de la wilaya et les autorités compétentes ont supervisé l'opération de relogement de ces familles, qui vivaient dans le vieux quartier « Derb ».

A cette occasion, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, qui s'insère dans le cadre de l'effort visant à éradiquer l'habitat vétuste, et la démolition des anciennes habitations qui débutera une fois le relogement achevé. Le wali de Tissemsilt, Bouzaïd Fethi a déclaré, en marge de cette opération, qu'avant le mois de Ramadhan, d'autres familles vivant dans des habitations précaires dans la wilaya seront relogées dans des logements décents.

A noter que cette opération fait suite à une autre, menée en février de cette année, qui a permis de reloger 34 familles, vivant dans des habitations précaires au quartier "Oued Namous" de la ville de Tissemsilt, dans des logements neufs dans le quartier « Snawbar » de la même commune.

R. R.

DÉVELOPPENT DE BÉNI-ABBÈS

Divers projets en cours de réalisation

Divers projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, et le renforcement des infrastructures de différents secteurs d'activités sont en cours de réalisation dans les communes de Béni-Yekhlef et El-Ouata. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya de Béni-Abbès.



Dans ce sens, les mêmes services ont indiqué que parmi les projets dont a bénéficié la commune de Béni-Yekhlef, figure la réalisation d'une cantine de 200 couverts à l'école primaire El-Khensa, la pose de gazon synthétique dans deux stades de proximité (les travaux étant actuellement à 70% d'avancement), et la réhabilitation et rénovation complète de la Maison de jeunes.

En outre, une opération d'aménagement urbain est aussi en cours dans cette commune et devra être finalisée incessamment, a-t-on ajouté en soulignant que ces opérations, d'un financement de plus d'un milliard de DA, englobent aussi la construction en cours d'une nouvelle salle de soins de proximité dans la localité de Guerzim, relevant de la même commune.

D'autres projets sont en réalisation dans la commune d'El-Ouata, à savoir des réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement au profit des 100 habitants du nouveau lotissement du Ksar El-Bayada, qui a aussi bénéficié de l'inscription d'un nouveau château d'eau de 50 M3, selon la même source.

Pour le ksar d'Agdal, qui relève de la même commune, une opération d'extension de deux nouvelles classes de l'école primaire Jabari Dahan, ainsi que la réalisation d'un bureau de poste au groupement Jabari Dahan, sont en cours de concrétisation pour renforcer les capacités d'accueil pédagogique de l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire ainsi que les prestations postales, ont fait savoir les services de la wilaya.

Ces mêmes communes avaient bénéficié en 2024 de plusieurs projets, dont une polyclinique à Béni-Yekhlef et une structure administrative polyvalente regroupant plusieurs services publics, outre la réalisation et l'équipement d'un forage d'un débit très important dans la localité de Guerzim, tandis que la commune d'El-Ouata avait bénéficié d'un mini-centre d'hémodialyse et de projets d'aménagement urbain et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et téléphonie) de plusieurs nouveaux lotissements, a rappelé la source.

R. R.

LANCEMENT D'UNE CARAVANE MÉDICALE À BOUIRA

Solidarité avec les zones rurales

UNE CARAVANE médico-sociale de solidarité, qui sillonnera les zones rurales et enclavées de la wilaya de Bouira, a été lancée en prévision du Ramadhan, afin de venir en aide aux familles démunies et aux franges vulnérables durant tout le mois sacré.

C'est ce qu'a déclaré, hier, Tarek Tabti, direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). A ce propos, le même responsable a indiqué à la presse que la caravane organisée en collaboration avec la direction de la santé, et qui a entamé son périple à travers les villages de la wilaya, dimanche, a pour mission de « venir en aide aux familles démunies, aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi qu'aux personnes âgées durant tout le mois sacré de Ramadhan ». Des médecins généralistes et des infirmiers, dotés des moyens nécessaires, font partie de cette caravane qui a fait sa première halte, hier lundi, dans la commune de Bordj Khris, où les médecins ont prodigué des consultations gratuites au profit des habitants de quelques localités enclavées de cette région. « Outre les soins gratuits, l'équipe de médecins a aussi passé des visites médicales pour les personnes âgées, notamment en vue d'une éventuelle prise en charge médicale dans l'un des hôpitaux de la wilaya », a indiqué M. Tabti.

Durant cette caravane, les équipes de la DASS apporteront les aides nécessaires, en literie, vêtements, denrées alimentaires, médicaments et autres, aux familles démunies habitant dans les régions enclavées ciblées, a-t-il ajouté.

Composée d'une ambulance, d'un véhicule ainsi que de deux bus, « la caravane, qui devra sillonner toutes les communes de la wilaya, compte fournir également des équipements et du matériel médical pour toutes les personnes qui sont dans le besoin », a assuré le responsable.

R. R.

LA STRATÉGIE DE PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL MISE EN AVANT

Ballalou étale à l'APN, les enjeux et perspectives du secteur culturel

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présenté, lundi, devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur l'état et les perspectives du secteur dans divers domaines culturels, ainsi que la stratégie de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel et de l'identité nationale.



Lors de cet exposé présenté en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, du président de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'APN, Belkheir Guerzou, M. Ballalou a souligné que "le pari de l'Etat sur la culture revêt, depuis quelques temps, et plus précisément depuis l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, une nouvelle approche basée essentiellement sur la transition vers un secteur productif et efficace, avec une orientation économique".

Le ministre a précisé à propos du patrimoine culturel matériel et immatériel, que ce dernier était "une composante essentielle" de la souveraineté culturelle algérienne, d'où l'élaboration d'une stratégie nationale pour sa protection, à travers l'adoption d'une batterie de mesures sur les plans interne et externe.

Ces mesures reposent sur trois (3) principaux axes à savoir "l'évaluation de la situation actuelle en identifiant les principales lacunes, avec proposition de mécanismes de protection", "mise en place de mesures préventives visant à protéger et préserver le patrimoine culturel", et "suggestions pratiques et opérationnelles" pour la protection de ce patrimoine, à travers l'adoption d'une feuille de route proactive, a-t-il dit.

Cette feuille de route, comprend la mise en place de cellules de veille permanentes chargée de signaler les tentatives d'appropriation du patrimoine culturel algérien dans toutes ses formes, l'accélération des opérations de recensement national général de ce patrimoine, tout en focalisant sur les biens culturels sujets aux tentatives de vol.

Le secteur de la Culture et des Arts commencera à mettre en place un mécanisme pour labelliser toutes les composantes du patrimoine culturel algérien, outre la création de banques de données sur les biens culturels, afin de garantir la protection juridique du patrimoine culturel, selon le ministre.

Ballalou a également affirmé que ses services comptent introduire cette année, 20 dossiers de proposition de classement sur la liste du patrimoine matériel national. En ce qui concerne le classement international du patrimoine matériel algérien, il a souligné que son secteur œuvre actuellement à la mise à jour de la liste indicative de l'UNESCO, où six nouveaux biens culturels seront proposés pour y figurer.

En ce qui concerne les musées et les centres d'interprétation à caractère muséal, neuf nouveaux musées seront créés dans certaines wilayas, ainsi que deux centres d'interprétation à caractère muséal dans les wilayas de Djelfa et de Saïda, a déclaré le ministre.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU CINÉMA POUR BOOSTER LE 7ÈME ART

Par ailleurs, concernant le cinéma, le ministre a résumé les recommandations des assises nationales du cinéma, organisées récemment à Alger sous le haut patronage du président de la République, en soulignant que ses services s'attellent à la mise en œuvre sur le terrain de ces recommandations, à l'instar de la création du Conseil supérieur du cinéma en tant qu'organe consultatif et de référence national chargé d'élaborer une feuille de route pour le développement de l'industrie cinématographique en Algérie, la création du Centre national des archives cinématographiques, et la fourniture de subventions pour des projets cinématographiques de haute qualité via le Fonds national pour le développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie cinématographique et de la Promotion des Arts et des Lettres (FDATIC).

Il a également évoqué d'autres mesures liées au financement des projets cinématographiques, tels que les prêts bancaires, le soutien de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au cinéma, ainsi que la fourniture d'infrastructures pour le développement de l'industrie cinématographique à travers la création de villes cinématographiques et de studios de tournage. Sur le volet règlementaire lié à la loi 24-07 relative à l'industrie cinématographique, le ministre a fait savoir que 13 textes règlementaires relatifs à cette loi seraient promulgués, ajoutant qu'en vertu de la loi de finances 2025, le compte d'affectation intitulé Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques avait été rouvert.

Concernant le théâtre, M. Ballalou a souligné que le mouvement théâtral en Algérie comptait plus de 120 œuvres/an, ainsi que de nombreuses autres présentées par des associations et clubs amateurs, précisant que l'Etat avait accordé 249 aides financières au profit d'associations, de coopératives culturelles et théâtrales et d'artistes.

Dans le même contexte, il a affirmé que la situation des théâtres ferait l'objet d'une révision, avec un projet ambitieux visant à modifier le statut particulier des théâtres et à renforcer leur viabilité économique.

Pour ce qui est de l'organisation de la distribution de la production culturelle et artistique nationale, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réfléchir à des alternatives pour une meilleure distribution de ce produit, ajoutant que son secteur était en cours de révision et d'actualisation du système des festivals afin qu'il soit mieux adapté à la réalité actuelle (..) et en phase avec l'approche économique de la culture.

Sur le plan musical, et dans le cadre du projet de création d'écoles de musique dans sa première phase, il sera procédé, lors des mois prochains, à l'ouverture de 19 écoles d'enseignement musical au niveau des maisons de jeunes, a-t-il détaillé, expliquant que cette initiative sera généralisée au titre de l'année prochaine à l'ensemble des wilayas. En matière de numérisation, le ministre a évoqué les projets réalisés, dont la création d'une plateforme de services à distance E-services culture, le lancement d'une plateforme de lutte contre le trafic illicite des biens culturels turathi.dz, et la mise en place de visites virtuelles de 360 musées et sites archéologiques en Algérie.

R. C.

TOURNOI NIGHT SESSION À SIDI FREDJ

Un festival de sport et de culture pour des soirées de Ramadhan en famille

APRÈS dix ans d'absence, le tournoi Night Session fait son grand retour avec une « édition exceptionnelle », annoncent ses organisateurs. Le coup d'envoi de la troisième édition sera donné samedi prochain. Ce tournoi organisé par le Tennis Club de Sidi Fred, au-delà du cadre sportif, offrira à ses invités et visiteurs une véritable immersion culturelle. Du 1er au 28 mars 2025, l'événement réunira 200 joueurs et joueuses passionnés, mais aussi un large public appelé à profiter d'une atmosphère unique où sport et culture se conjuguent harmonieusement sous les lumières des soirées ramadhanesques.

Si le spectacle sur les courts de tennis sera au rendez-vous avec la participation de figures emblématiques à l'image de Lamine Ouahab et Malik Jaziri, le volet culturel ne sera pas en reste. Chaque week-end, la scène vibrera au rythme de concerts mettant en lumière la richesse musicale algérienne. Un espace lounge spécialement aménagé permettra aux visiteurs de se retrouver dans une ambiance conviviale, évoquant les longues veillées traditionnelles du mois sacré.

Pensé comme un événement familial, le Night Session propose aussi un large choix d'animations. Jeux de société, billard, baby-foot et tennis de table raviront petits et grands. Une offre gastronomique variée, mêlant plats traditionnels et douceurs sucrées, viendra compléter cette expérience immersive où plaisir du jeu et partage culturel s'entrelacent.

L'accès à cet événement est totalement gratuit, offrant ainsi l'opportunité à un large public de vivre un mois de Ramadhan placé sous le signe du sport, de la culture et de la convivialité.

A. B.



WALID SADI DÉVOILE L'OBJECTIF PRINCIPAL DE SON NOUVEAU MANDAT

Six grands axes pour le développement du football national

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, réélu mardi à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, a présenté un programme comportant six grands axes pour le développement du football national.

"Ensembles, nous allons surpasser toutes les difficultés pour le développement du football national, avec la mise en place d'une stratégie basée sur six grands axes qui seront débattus dans le cadre du Collège technique national, seul organe habilité à tracer la feuille de route de notre future stratégie", a indiqué Sadi en présentant son programme aux membres de l'Assemblée générale. Parmi les points figurant au programme du président de la FAF, la modification à moyen terme du système de compétition et la mise en place d'un nouveau découpage des ligues régionales suite à la création de nouvelles wilayas déléguées à travers le territoire national. La création des académies sportives constitue une priorité pour le président réélu, dans le cadre d'une politique adéquate et une formation qualitative des jeunes talents qui constituent le réservoir du football national. Il a également plaidé pour une nouvelle vision de formation des entraîneurs, des arbitres ainsi que la continuité dans la promotion de l'arbitrage féminin comme c'était le cas lors du précédent mandat. Pour promouvoir l'image de marque de l'instance fédérale, le président de la FAF a mis en exergue " la nécessité de mettre en place une véritable stratégie de communication et de marketing ainsi que la recherche de nouvelles ressources de financement et de ne pas compter uniquement sur les subventions de l'Etat". M. Walid Sadi qui occupe actuellement le poste de vice-président de l'Union Nord-africaine de football (UNAF) et président de la Commission des compétitions de l'instance pour l'année 2024, s'est engagé également à " accentuer les campagnes de sensibilisation afin d'éradiquer le fléau du dopage dans le football algérien et la violence dans les stades". Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, lors de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEXe), tenue mardi au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger).Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a obtenu 78 voix des 80 membres au droit de vote, contre un (01) non et un (01) bulletin nul, ainsi que sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents et cinq membres suppléants .Les travaux de l'AGEXe se



sont déroulés en présence des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football .

AFFAIRE BERKANE : SADI S'ATTEND À UN VERDICT DU TAS BIENTÔT

un dossier sensible demeure en attente : la décision finale du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) concernant l'affaire RS Berkane. Ce litige remonte à près d'un an maintenant, lors de la demi-finale de la Coupe de la CAF entre l'USM Alger et le club marocain. Ce dernier avait refusé de jouer après que les autorités algériennes ont interdit l'utilisation d'un maillot arborant une carte du Maroc incluant le Sahara occidental, une zone sous tension diplomatique.

Face à cette interdiction, les autorités avaient proposé des équipements alternatifs conformes aux règles de neutralité. Cependant, RS Berkane a campé sur sa position, boycottant la rencontre.

En réponse à cela, le club algérois ne s'est pas présenté au match retour au Maroc quelques jours plus tard, où l'ambiance était déjà électrique suite à ce premier événement, ce qui a conduit en fin de compte à la qualification de l'USMA sur tapis vert.L'affaire a ensuite été portée devant le TAS, dont le verdict est attendu avec impatience par les instances sportives et les observateurs du football africain. Walid Sadi a récemment exprimé son souhait de voir ce dossier aboutir rapidement : "Nous espérons que la décision finale du TAS soit prise avant la fin du mois de mars." Un verdict attendu, qui risque d'avoir des implications majeures, tant sur le plan sportif que diplomatique.

CAN 2025 « DÉCROCHER LE TITRE AU MAROC, POURQUOI PAS ?

Le ministère des Sports et président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, s'est livré sur la prochaine participation de l'équipe d'Algérie à la CAN 2025 au Maroc en évoquant les chances des Verts.En effet, lors d'une rencontre-débat initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA, Walid Sadi, n'a pas caché son optimisme quant à un bon dénouement de la prochaine participation des Verts à l'événement continental le plus attendu, la Coupe d'Afrique des Nations. « Décrocher le titre au Maroc, pourquoi pas ? », a-t-il déclaré. Les Verts, versés dans un groupe plutôt à leur portée, auront à cœur de montrer leur « vrai visage ». Walid Sadi a ajouté, « la CAN est un événement majeur. Il faut être positifs ». Pour rappel, la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations aura lieu du 21 décembre 2025 et le 18 janvier 2026.

LE MINISTRE DES SPORTS APPELLE LA PRESSE NATIONALE À FAIRE FRONT FACE AUX ATTAQUES EXTÉRIEURES

Le ministre des Sports M. Walid Sadi, a appelé lundi à Alger, la presse nationale à "à faire front" face aux attaques extérieures, comme elle l'a si bien fait dans l'affaire de la boxeuse Imène Khelif, qui a été victime d'une vaste campagne de dénigrement durant les derniers Jeux olympiques et après son sacre olympique à Paris. En effet, "la presse nationale avait réagi de manière spontanée et comme un seul homme pour la défendre", a indiqué M. Sadi, lors d'une rencontre-débat initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), en présence du ministre de la Communication, Mohamed Meziane.

Une initiative louable, que le ministre des Sports a saluée, mais en insistant sur la nécessité de "rester professionnel et de faire les choses dans les règles de l'art".

A noter que l'ONJSA, organisatrice de l'événement, a profité de cette occasion pour honorer certains journalistes et acteurs du sport national, notamment, les journalistes Saïfi Lamri, Kaci Cherfi, Ahmed Bessoul El Houari et Karim Madi.Elle a honoré également le photographe Abbès Telioua, sans oublier Hadj Ali, un employé modèle de l'Office du Complexe Olympique (OCO), qui a consacré la majeure partie de sa vie au service du sport.



MC ALGER

Signature d'un accord de jumelage avec le Hafia Conakry

Le MC Alger, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, et le club guinéen de Hafia Conakry, ont signé un accord de jumelage, à l'occasion du recrutement de l'attaquant international guinéen, Mohamed Saliou Bangoura, a annoncé le club algérois, lundi soir dans un communiqué.



"Ce partenariat vise à échanger des expériences et à renforcer les relations historiques entre les finalistes de la Coupe d'Afrique des clubs champions (actuelle Ligue des champions de la CAF) en 1976", précise la même source.

Mohamed Saliou Bangoura (20 ans), s'est engagé pour une durée de trois saisons et demie avec le "Doyen", lors du dernier mercato d'hiver, clôturé le 5 février.Le désormais ex-buteur de Hafia Conakry avait débarqué mercredi dernier à Alger, accompagné par une délégation de six personnes, conduite par le président délégué de Hafia Conakry, Ifra Flex Dieng.

"Cet accord de jumelage entre dans le cadre de la stratégie du MCA, entamée avec la signature d'un premier accord avec l'Académie que dirige notre ancien joueur malien Moussa Coulibaly. Ce partenariat avec Hafia Conakry comprend plusieurs points, dont celui considéré comme la priorité du Mouloudia, à savoir engager les jeunes talents guinéens. Je tiens à remercier l'entraîneur algérien de Hafia Conakry, Lakhdar Adjali, qui est pour beaucoup dans la concrétisation de cet accord", a affirmé le président du Conseil d'administration du MCA, Mohamed Hakim Hadj Redjem.

De son côté, le président délégué de Hafia Conakry, Ifra Flex Dieng, s'est réjoui de cet accord de jumelage entre "deux clubs liés par le destin depuis 1976.

""Au nom du président de Hafia Conakry, Kerfalla Camara KPC, je tiens à remercier le Mouloudia et toute l'institution, de nous avoir invité ici à Alger, à l'issue du transfert de Mohamed Saliou Bangoura. Aujourd'hui, c'est la conclusion d'un processus qui a commencé par les démarches du MCA pour bénéficier des services de Bangoura, c'est chose faite.

On passe à un autre aspect de cette collaboration, entre deux clubs liés par le destin depuis 1976. On ne pouvait espérer mieux", a-t-il indiqué. Et d'enchaîner : " Ce partenariat s'articule autour de la formation et le renforcement des capacités, d'échange de joueurs. Si les deux équipes viendraient à se rencontrer en compétition africaine, il y aura une réciprocité dans la prise en charge : hébergement, hôtellerie, et autres. Une délégation du MCA se rendra bientôt à Conakry pour visiter l'Académie KPC et les installations de l'équipe première.

Les présidents des deux clubs œuvrent ensemble pour l'épanouissement du football africain.

"Le MCA a déboursé la somme de 400.000 euros pour bénéficier des services de Bangoura. Selon les clauses du contrat, le club guinéen bénéficiera de 35% en cas de revente du joueur.

Le club algérois prendra en charge le Hafia Conakry pendant deux stages à Alger, dont le premier aura lieu l'été prochain.Au terme de la 17e journée, le MCA occupe le fauteuil de leader avec 34 points, à cinq longueurs de ses poursuivants directs : le CR Belouizdad et l'USM Alger, qui comptent 29 points chacun.

Le Burundais Bimenyimana officiellement qualifié avec l'USMA

L'ATTAQUANT international burundais Bonfils-Caleb Bimenyimana, a été officiellement qualifié avec sa nouvelle équipe, l'USM Alger, quelques jours après son arrivée lors du mercato d'hiver, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football lundi." La commission du statut du joueur de la Fédération algérienne de football (FAF), a qualifié notre nouvel attaquant Bonfils-Caleb Bimenyimana, après l'étude de la demande de qualification introduite par la direction.

Le joueur, signataire d'un contrat jusqu'au 31 janvier 2026, avec option de prolongement, est concerné par le prochain match en déplacement face au MC El-Bayadh", a indiqué l'USMA sur ses réseaux sociaux.Bonfils-Caleb Bimenyimana (27 ans), arrivé en provenance du club iranien de Zob Ahan FC (Div.1), a entamé l'entraînement collectif avec le club de Soustara le 16 février, "d'une manière progressive, dans le but de retrouver son niveau, et bien s'intégrer rapidement au sein du groupe.", ajoute la même source .Lors de la période des transferts d'hiver, l'USMA a engagé cinq joueurs. Outre Bimenyimana, les "Rouge et Noir" ont recruté le défenseur Haïthem Loucif (ex-Yverdon-Sport/ Suisse), les attaquants Ahmed Khaldi (ex-Al-Arabi SC koweïtien) et Riyad Benayad (ex-Raja Casablanca), ainsi que le milieu offensif Mehdi Merghem (ex-SC Farense/ Portugal).En revanche, le club algérois s'est passé des services de plusieurs joueurs à l'image du défenseur Hocine Dehiri, parti rejoindre Al-Qadisiya au Koweït, du milieu offensif Mohamed Aït El-Hadj, qui s'est engagé avec le Paradou AC, ou encore de l'attaquant Sékou Gassama, qui a opté pour le club espagnol de CD Eldense (Div.2). Au terme de la 17e journée, l'USMA occupe la deuxième place au tableau, en compagnie du CR Belouizdad, avec 29 points chacun, à cinq longueurs du leader le MC Alger.

FORFAIT DES JOUEURS DE L'USM ALGER ALILET ET MERGHEM FACE AU MC EL BAYADH

L'USM Alger a annoncé mardi que le défenseur Adem Alilet et l'attaquant Mehdi Merghem sont forfaits pour le prochain match de championnat, prévu jeudi, en déplacement chez le MC El Bayadh (15h30) à huis clos, pour le compte de la 18e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis."Alilet souffre d'une blessure à une



cuisse et il a été astreint à un programme de préparation spécifique. Mais si sa réhabilitation se passe bien, il devrait pouvoir réintégrer le groupe à partir de la semaine prochaine" a commencé par expliquer le staff médical du club dans un bref communiqué, diffusé sur les réseaux sociaux.

De son côté, "Merghem a été dispensé d'entraînement au cours des trois derniers jours, après avoir présenté des symptômes grippaux. Cette situation s'est répercutée négativement sur son état de forme, faisant que lui aussi ne sera pas du voyage à El Bayadh" a-t-on ajouté de même source.

L'USM Alger est co-dauphin de la Ligue 1 avec le CR Belouizdad, avec 29 points, alors que le MCEB est 10e, avec 21 unités au compteur.

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE)



VINGT-HUIT (28) équipes de différents médias nationaux sont engagées pour le tournoi de Futsal, initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.la 4e édition du tournoi de Futsal-2025,
de la presse nationale, prévu du 3 au 27 mars à Alger, à l'issue du tirage effectué, lundi à la salle des conférences du centre de presse de l'Office du complexe olympique "Mohamed Boudiaf", en présence des représentants des organes engagés, ainsi que des personnalités sportives et invités d'honneur.

Les 28 équipes ont été réparties en sept (7) groupes de quatre.

Après la phase de groupe qui se jouera sous forme de mini-championnat, les deux premiers de chacun des 7 groupes passeront au 8es de finale, en plus des deux meilleurs troisièmes de l'ensemble des groupes. Il s'en suivra les quarts, les demi-finales et la petite finale et la grande finale. Les rencontres du tournoi se déroulent à la Coupole du complexe olympique "Mohamed Boudiaf". le groupe 3 comprend des clubs, représentants, Echourouk News, le Centre international de presse et Ennahar Tv. et l'APS Les quatre équipes se rencontrent dans un mini-championnat, et les deux premiers à la fin du 1er tour, passent aux 8es de finale. Tous les matchs auront lieu en soirée à la Coupole de l'office du complexe olympique (OCO).

, les six autres groupes du tournoi issus du tirage au sort sont: DZ Match, Koora News, Echaab et Inter News (groupe 1), Hayet TV, TV 6, Akhbar Al Watan, Alg.24 International (groupe 2), Canal Algérie, La Patrie News, Al Khabar, Al Bilad TV (groupe 4), Dzair Tube, Al Ayam el djazairia, Al Djazair Al Djadida et
TV 3 (groupe 5), Compétition,
Ennahar Online, Watania TV, Radio Nationale (groupe 6), Alg.24 News, TV 4, TV 7, Al Ikhbaria (groupe 7).Le coup d'envoi de la 4e édition du tournoi de la presse sera donné, lundi 03 mars, avec au programme trois matchs: Hayet TV-TV 6 (groupe B), Echourouk News-Centre de presse international (C) et Canal Algérie-La Patrie News (D), alors que le premier match de l'APS aura lieu le lendemain, mardi 4 mars contre Ennahar TV.

Par contre, la cérémonie d'ouverture est prévue le jeudi 6 mars, et sera suivi par DZ Match-El Koora News (B) et Al-Khabar-Al Biled TV (D).Le comité technique du tournoi s'attèle à finaliser le programme de toutes les rencontres du 1er tour jusqu'à la finale.Trois matchs seront programmés chaque jour et à partir de 21h30, et chaque match s'étalera sur 40 minutes (20 par mi-temps), avec un répit de quelques minutes entre les deux périodes, selon le règlement Futsal.

"Chaque équipe participante est autorisée à engager un effectif de douze joueurs au maximum. Le tournoi est ouvert aux journalistes des différents organes de presse, en plus des autres assimilés (photographe, camera-man,...)", selon les organisateurs.

Les Grandes Tendances Technologiques de 2025

De la sécurité as-a-service à la gestion durable des données, en passant par l'adoption pragmatique de l'intelligence artificielle, les transformations technologiques à venir redéfiniront les priorités des entreprises. L'avenir technologique passe par une approche stratégique combinant innovation, rationalisation et résilience.



Alors que l'année 2025 se profile à l'horizon, comme tous les ans, nos prédictions offrent un aperçu des transformations majeures qui redéfiniront le paysage technologique.
Voici un décryptage des principales tendances à surveiller, l'IA, la cybersécurité, mais également le développement durable, sans bien sur oublier le métier de base de NetApp : le stockage des données.

Standardiser pour simplifier

Les environnements informatiques continuent de se complexifier, marqués par une diversité accrue d'applications virtualisées, non virtualisées et conteneurisées. En réponse, les entreprises chercheront à standardiser les couches de service entre ces environnements diversifiés. Cette standardisation sera cruciale pour réduire les coûts, simplifier les opérations et renforcer la sécurité. En adoptant des normes communes, les entreprises pourront non seulement rationaliser leurs opérations, mais aussi accroître leur résilience face aux défis futurs.
L'essor de la cybersécurité as-a-service
La sécurité en tant que service est vouée à connaître une croissance spectaculaire. Les cyberattaques deviennent de plus en plus sophistiquées, et les entreprises se tournent vers des solutions de reprise après sinistre externalisées pour se protéger.
En externalisant ces services, elles peuvent bénéficier d'une expertise spécialisée et de niveaux de service garantis, tout en se conformant aux réglementations de plus en plus strictes et en se préparant aux conflits régionaux qui augmentent les risques de sécurité.

IA : et maintenant, la phase d'adoption de masse

L'euphorie initiale autour de l'intelligence artificielle commence à s'estomper. De nombreux projets d'IA n'ont pas répondu aux attentes, ce qui conduit à une prise de conscience plus réaliste. Les entreprises adoptent désormais une approche plus rigoureuse, définissant des attentes de valeur et des calendriers plus pragmatiques. Cette période de désillusion rappelle les débuts du cloud computing, où les attentes exagérées ont finalement laissé place à une adoption plus mesurée et stratégique.
Pour réaliser les ambitions en matière d'IA, une infrastructure robuste est indispensable. Cependant, de nombreux pays ne disposent pas encore des infrastructures nécessaires, notamment les centres de données et les ressources pour les alimenter et les refroidir. Cette réalité met en lumière les limites actuelles et ajoute une pression supplémentaire sur les gouvernements et les entreprises pour investir massivement dans des infrastructures adéquates.

Gérer le gaspillage de données et rendre l'IT durable

La gestion du gaspillage de données devient une priorité. Avec l'augmentation continue des capacités de stockage et la croyance que plus de données équivaut à une meilleure IA, la quantité de données collectées et créées explose. Cependant, une grande partie de ces données ne sera utilisée qu'une seule fois, soulevant des questions sur le gaspillage de ressources. Les entreprises commencent à élaborer des stratégies pour mieux comprendre et gérer ce gaspillage, optimisant ainsi l'utilisation de leurs ressources de stockage.
La durabilité du cloud devient également un enjeu majeur. La pression pour une plus grande transparence et responsabilité pousse les fournisseurs de cloud public à démontrer leur engagement envers l'environnement. Les régulateurs exigent une divulgation complète des efforts en matière de développement durable, ce qui pourrait inciter certaines entreprises à se tourner vers des fournisseurs de cloud plus respectueux de l'environnement pour atteindre leurs objectifs de durabilité.

Le quantique, c'est fantastique

En parallèle, l'émergence de l'ordinateur quantique suscite à la fois enthousiasme et inquiétude. Mentionnée par de nombreux décideurs lors du dernier forum de Davos, l'informatique quantique est perçue comme capable de provoquer un « véritable armageddon de la cybersécurité ». En effet, cette technologie promet de démultiplier les capacités des entreprises et des institutions, mais aussi des pirates informatiques. La France s'est idéalement positionnée dans ce domaine, avec un écosystème dynamique de startups autour de ses grands centres de recherche comme le CNRS, ainsi que des grands acteurs internationaux comme Eviden. Cette position stratégique pourrait permettre à la France de jouer un rôle de premier plan dans le développement et la sécurisation des technologies quantiques.
Ces prédictions pour 2025 mettent en lumière des tendances majeures qui transformeront notre paysage technologique et d'une manière plus générale, le marché. De la standardisation des environnements IT à la montée en puissance de la sécurité en tant que service, en passant par une gestion plus rigoureuse des projets d'IA et des initiatives de durabilité, ces évolutions offriront des défis et des opportunités significatives pour toutes les entreprises qui sauront naviguer avec agilité et stratégie dans ce nouvel environnement.

Raspberry annonce son nouvel ordinateur familial à tout petit prix, le Pi 500

RASPBERRY fait évoluer son petit ordinateur familial Pi 400 avec la technologie de son « Pi 5 ». À moins de 100 euros, le Pi 500 ne va pas manquer de séduire les nostalgiques de la micro des années 80.
Il y a quatre ans, Raspberry faisait un énorme clin d'œil aux années 80 en lançant son premier « vrai » PC familial qui fleurait bon les débuts de la micro avec les Sinclair ZX Spectrum, Commodore C64, Atari 800XL et autres Amstrad CPC. Commercialisé à 75 €, le Pi 400 était un ordinateur complet ultra-compact où toute l'électronique était intégrée au clavier avec un petit côté Oric 1 magnifiquement vintage. L'appareil reprenait l'électronique du fameux Rapsberry Pi4, la référence des « nano-ordinateurs monocarte » pour tous les bidouilleurs de la planète.
Depuis, Raspberry a lancé son « Pi 5 » significativement plus puissant et nombreux étaient les nostalgiques de la micro des années 80 à espérer que Raspberry mettrait à niveau son Pi 400.
Alléluia ! Leurs prières ont été entendues. Raspberry vient d'annoncer le « Pi 500 » digne héritier du « Pi 400 » animé par la même technologie que son « Pi 5 ».
Dit autrement, le Pi 500 reprend le « look & feel » du Pi 400 sans le côté bicolore et affiche des spécifications plus modernes :
* un processeur quadricœur ARM Cortex-A76 cadencé à 2,4 GHz ;
* 8 Go de RAM
* 1 port gigabit Ethernet
* Connexion Wi-Fi ac
* Connexion Bluetooth 5.0
* Stockage microSD 32 Go interne
* 2 ports USB 3.0, 1 port USB 2.0
* 2 sorties microHDMI
* Lecteur microSD
* 1 port d'extension 40 pins.

Un prix mini pour des performances au Max
Les tests de performance révèlent une amélioration significative par rapport au Pi 400, avec un score Geekbench en monocœur passant de 750 à 900 points.
On retiendra également que, comme le Pi 400, le Pi 500 est totalement silencieux puisqu'il se contente d'un simple refroidissement passif.
Il sera commercialisé à 90$.
Pour les mordus de la micro et des consoles des années 80, cet appareil est vraiment une aubaine, puisque sa puissance lui permet sans problème d'émuler n'importe quel micro-ordinateur et n'importe quelle console ou borne d'arcades entre les années 80 et 2000.
Au chapitre des choses un peu étranges, on regrettera quand même de Raspberry ne pousse pas plus son concept « Raspberry Compute Module ». Le « Compute Module » est une version compacte et modulaire du Raspberry Pi 4/5 conçue pour être intégrée dans des systèmes embarqués et des applications industrielles. Il offre la puissance et les fonctionnalités d'un Raspberry Pi standard, mais dans un format réduit, sans les ports et connecteurs habituels, permettant une personnalisation accrue pour des projets spécifiques. En théorie, le Compute Module permet de concevoir des appareils dont le cœur électronique peut aisément évoluer (en changeant le module) sans changer tout le reste.
Dès lors on aurait bien vu un ordinateur « Pi » dont on ne changerait que le Compute Module tout en conservant la coque, le clavier, les ports E/S, etc.
Raspberry explique son choix en rappelant que le concept même des « Pi 400 » et « Pi 500 » est de proposer un ordinateur complet, utilisable par tous, au prix le plus bas possible. L'utilisation d'un Compute Module impose un concept général plus modulaire avec de l'électronique et des composants supplémentaires, et donc au final, de monter les prix.
Pour accompagner son Pi 500, Raspberry lance également un moniteur reprenant le look de l'ordinateur et conçu pour l'accompagner. Cet écran de 15,6 pouces doté d'une dalle IPS Full HD, de haut-parleurs 1,2 W et d'une alimentation USB-C est vendu 100$.
La mauvaise nouvelle maintenant, la machine n'est pour l'instant disponible qu'au Royaume-Uni et aux USA. Pour une version avec un clavier français, il faudra attendre le début de l'année prochaine.



Les malwares en 2024 : plus d'IA, plus de Linux, plus de chevaux de Troie



Face à des attaques amplifiées par l'IA générative, la cybersécurité navigue dans un environnement toujours plus complexe. Des systèmes d'exploitation aux infrastructures cloud, les cybercriminels exploitent chaque faille avec des techniques de plus en plus perfectionnées, mettant à rude épreuve la résilience des entreprises. Voici le Panorama 2024 tracé par Elastic.

Le nouveau rapport Global Threat Report 2024 d'Elastic Security Labs trace un premier paysage complet des menaces sur l'année écoulée. Sans surprise, il n'est pas franchement très optimiste.

Le constat est terrible : malgré les efforts des entreprises pour améliorer leur résilience, malgré les règlementations toujours plus sévères, malgré la sensibilisation de tous, malgré la performance des outils de sécurité dopés à l'IA, « les écosystèmes de menaces continuent de prospérer comme jamais auparavant ».

De nouvelles menaces orchestrées à l'IA

Le rapport revient sur l'évolution des menaces et des techniques d'attaque. Il révèle notamment comment l'intelligence artificielle générative redéfinit le paysage des cybermenaces, introduisant une nouvelle ère de défis sophistiqués pour la sécurité informatique.

Évolution des Vecteurs d'Attaque

L'innovation en matière de phishing représente l'une des transformations les plus significatives.

Les systèmes d'IA génèrent désormais des communications ultra-personnalisées avec une authenticité remarquable, marquant une évolution majeure dans l'ingénierie sociale. Cette sophistication accrue des attaques augmente considérablement leur taux de succès, nécessitant une réévaluation des stratégies de défense traditionnelles.

Technologies émergentes et Nouveaux Risques

La montée en puissance des deepfakes constitue un développement particulièrement préoccupant. Ces technologies de manipulation audiovisuelle, propulsées par l'IA, représentent une menace émergente avec des implications considérables pour l'intégrité de l'information et la sécurité organisationnelle. Bien que leur déploiement reste encore limité, leur potentiel disruptif mérite une attention particulière. D'autant que les petits modèles génératifs multimodaux se multiplient et que des IA comme GrokAI n'offrent guère de filtres pour contrer les usages nocifs.

Innovation dans les Malwares

Enfin, l'évolution vers des malwares « intelligents » marque une nouvelle frontière dans la cybersécurité. De nouveaux systèmes adaptatifs, enrichis par l'IA, démontrent une capacité d'évolution en réponse aux mécanismes de défense, présageant une complexification significative des menaces cyber dans les années à venir. Et c'est bien évidemment très inquiétant.

Les menaces par systèmes d'exploitation

Mais trêve de prospectives… Si on se retourne sur l'année écoulée , on découvre un paysage de menaces assez similaire à l'an dernier porté par un paysage de malwares qui ne cessent d'évoluer et de se sophistiquer.

Ainsi, Windows reste l'OS le plus ciblé par les malwares avec 66,12 %. Les auteurs du rapport soulignent néanmoins que « Windows n'est pas aujourd'hui plus vulnérable que les autres systèmes d'exploitation, il est juste plus ciblé par les cyberattaquants ».

De même, malgré quelques failles spectaculaires, macOS reste relativement épargné par les malwares et ne représente que 1,68 % des attaques globales. Là encore, les auteurs rappellent que si le volume de données télémétriques est le plus faible, le risque n'en est pas moins grand. Les applications piratées ou détournées y donnent facilement accès.

Enfin les menaces Linux gagnent chaque année un peu plus de terrain. Elles représentent désormais un tiers des attaques (32,20 %) globales. Ceci s'explique bien évidemment par sa prévalence dans les environnements serveurs (notamment dans le Cloud).

Les menaces par type

Bien évidemment, le rapport ne se contente pas de se focaliser sur les cibles. Il s'intéresse aussi aux différentes formes de malwares et à leurs évolutions.

Les chevaux de Troie dominent largement le paysage des menaces, représentant 82,03 % des infections détectées. Cette prépondérance s'explique par leur capacité accrue à se faire passer pour des logiciels légitimes, facilitant ainsi leur diffusion. Une fois installés, ils servent souvent de mécanismes pour déployer d'autres charges utiles, telles que des voleurs d'informations ou des outils d'accès à distance.

Les mineurs de cryptomonnaies, bien qu'en déclin par rapport à l'année précédente (passant de 21,8 % à 4,39 %), restent une menace notable. Ces malwares exploitent les ressources des systèmes infectés pour miner des cryptomonnaies, provoquant une surcharge des systèmes et des coûts énergétiques élevés pour les victimes. Parmi les nouvelles familles identifiées, GHOSTENGINE se distingue par sa capacité à être déployée lors d'intrusions pour effectuer des opérations de cryptomining. Les ransomwares continuent de représenter une menace critique, bien qu'ils ne constituent que 2,1 % des infections détectées.

Leur impact est amplifié par les techniques d'extorsion et de vol de données qui accompagnent souvent leurs déploiements. Ces attaques entraînent des pertes financières importantes, ainsi qu'une atteinte à la réputation des organisations visées.

Les portes dérobées (1,01 %) sont également un outil courant des cybercriminels, permettant un accès persistant aux systèmes compromis. Ces malwares, souvent dissimulés dans d'autres applications ou dans des bibliothèques de codes et containers, facilitent les intrusions répétées et l'escalade des attaques.

Le Cloud dans la ligne de mire

Le rapport met aussi en lumière l'importance croissante des menaces liées aux environnements cloud, qui deviennent désormais des cibles privilégiées pour les acteurs malveillants. L'adoption rapide du cloud, combinée à des configurations complexes et parfois mal sécurisées, a amplifié les risques. Les environnements hybrides et multiclouds sont particulièrement vulnérables, car ils multiplient les points d'entrée potentiels pour des attaques.

Les cybercriminels exploitent souvent des erreurs de configuration, telles que des autorisations excessives ou des API non sécurisées, pour accéder aux données sensibles. Ces failles permettent des intrusions qui peuvent conduire à des exfiltrations de données massives, des détournements d'identité et des interruptions de service. Ainsi, les attaques ciblant des environnements cloud ont augmenté de près de 30 % en 2024.

Un autre vecteur d'attaque notable est l'exploitation de vulnérabilités dans les infrastructures cloud, notamment via des conteneurs mal sécurisés. Les cybercriminels utilisent ces points faibles pour infiltrer des systèmes et exécuter des charges utiles, telles que des ransomwares ou des mineurs de cryptomonnaies.

Stratégies de Mitigation et Gouvernance

Pour les rapporteurs, la réponse stratégique à ce paysage de menaces toujours plus variées nécessite une approche multidimensionnelle combinant le développement de programmes de formation utilisateur spécialisés (notamment pour les former aux nouvelles formes de phishings et d'arnaques par deepfakes), l'intégration de la sensibilisation aux menaces IA dans les stratégies de sécurité et l'adoption de frameworks de gouvernance robustes (NIST, Gartner) pour encadrer l'utilisation de l'IA.

Cette évolution du paysage des menaces souligne l'importance cruciale d'une approche proactive et structurée de la cybersécurité, intégrant technologies avancées et formation continue.

La vitesse des vagues du tsunami peuvent atteindre 800 km/h !



TSUNAMI est un mot japonais qui signifie « vague de port », ce phénomène est généralement engendré par un glissement de terrain, une éruption volcanique ou un séisme dans l'océan provoquant d'énormes vagues qui peuvent ravager des villes entières.
Contrairement aux vagues normales de l'océan qui sont générées par le vent ou les marées qui sont engendrées par l'attraction gravitationnelle de la Lune et du Soleil, un tsunami est généré par le déplacement d'un grand volume l'eau.
Ces ondes sous forme de vagues peuvent se déplacer à une très grande vitesse atteignant 800 km/h. La vitesse d'un tsunami peut être calculée par la racine carrée de la profondeur de l'eau en mètres multipliée par l'accélération due à la gravité.

Le plus grand coffre d'or dans le monde !

AVEC 8,133.5 tonnes d'or les Etats-unis détiennent la plus grande réserve d'or dans le monde. Aux USA il y a autant d'or que les réserves des trois pays qui précédent au classement, à savoir l'Allemagne, l'Italie et et la France.
Ce pays a également l'une des allocations d'or les plus élevées en pourcentage de ses réserves de change, juste derrière le Tadjikistan, où le métal représente plus de 88%.
La majeure partie de l'or américain est détenue à Fort Knox au Kentucky depuis 1937, le reste étant détenu à la Monnaie de Philadelphie, à Denver Mint et à San Francisco.
Aujourd'hui il existe une panoplie de coffres-forts de tous types pour les particuliers et les professionnels comme les coffres-forts Hartmann Tresore, mais le coffre-fort de Fort Knox est bien différent de ceux que vous connaissez.
Abritant la plus grande réserve d'or au monde, ce coffre-fort est sous haute surveillance, ce dernier est entouré de murs de granite et protégé par une porte anti-explosion pesant 22 tonnes.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

« Nous sommes liés culturellement »… Le FC Lorient et l'Athletic Bilbao unis par un étonnant brassard de capitaine



• Kenavo x Agur •
Dans le cadre d'une série sur le brassard de capitaine lancée cette saison par l'actuel leader de Ligue 2, les cultures bretonne et basque sont rassemblées ce week-end via le brassard de Laurent Abergel et Iñaki Williams, qui mêle les deux drapeaux

Les jeunes attaquants lorientais Eli Junior Kroupi et Pablo Pagis se souviendront longtemps d'avoir partagé une vidéo inattendue avec l'insaisissable Nico Williams, vainqueur de l'Euro 2024 avec la Roja. Car oui, l'actuel leader de Ligue 2 s'est rapproché depuis Noël de l'Athletic Bilbao pour une collaboration comme le football professionnel en fournit rarement. L'idée du FC Lorient était la suivante : créer avec ce monument du foot espagnol (actuel 4e de Liga) un brassard de capitaine commun afin de mettre en avant « deux régions à très forte identité », avec leur langue propre.
« L'Athletic Bilbao est connu pour être un grand ambassadeur de la culture basque, avec son effectif 100 % issu de la région, explique Martin Le Blévec, responsable de la communication du FC Lorient et à l'initiative de ce brassard spécial. Nous sommes liés culturellement. Il y a par exemple des échanges entre Lorient et Bilbao au niveau d'écoles et de groupes de danse. »

« Kabiten » et « kapitaina »

L'Athletic Club a immédiatement validé le projet, « en glissant des mots en breton dans son mail de réponse ». Si bien que lors de Lorient-Laval ce samedi (14 heures), puis pour Athletic Bilbao-Valladolid dimanche (14 heures), Laurent Abergel et Iñaki Williams vont entrer sur la pelouse avec un brassard inédit mêlant les drapeaux breton et basque, avec au milieu la lettre K, comme « kabiten » et « kapitaina ».
C'est la première fois dans sa riche histoire que l'Athletic Club va disputer un match de Liga avec un brassard réalisé en collaboration avec un autre club. « Nous avons tenu à bondir sur cette belle opportunité, explique Dan Parry, du service communication du club de Bilbao. La plupart des habitants du Pays basque sont bien au fait de la culture bretonne et ils s'intéressent plus globalement à toutes les cultures et langues minoritaires. »

Olivier Pantaloni s'est rendu dans une école diwan

Entraîneur du FC Lorient cette saison, le natif de Bastia Olivier Pantaloni s'est par ailleurs récemment rendu dans une école Diwan, qui enseigne la langue bretonne, afin de partager sa connexion avec la langue corse. Cette initiative vient donc d'aboutir à une vidéo très réussie, partagée jeudi par les deux clubs sur les réseaux sociaux, autour du mot « souffle ».
On y voit des paysages des deux régions, des images de buts mémorables, le tout accompagné de voix off s'exprimant en breton et en basque.
« L'Athletic Bilbao est un super club, avec un gros palmarès [8 titres de champion et 24 Coupes d'Espagne]. Cette collaboration est donc une vraie chance pour nous », apprécie Martin Le Blévec.
Cet objet « mi-breton, mi-basque » s'inscrit dans le cadre d'une jolie série de brassards de capitaine du côté du club présidé par Loïc Féry. « La saison passée, des artistes du Morbihan avaient carte blanche pour réaliser une série d'affiches de match, reprend Martin Le Blévec. Au vu des très bons retours de nos supporteurs, on voulait une autre série et on a pensé au brassard. C'est un objet présent à tous les matchs mais rarement utilisé pour exprimer quelque chose, hormis un Carles Puyol qui y mettait en avant le drapeau catalan. »

La Compagnie des Indes a lancé la série

La LFP n'imposant pas de stricte uniformisation/réglementation du brassard, le FC Lorient a pu laisser libre cours à son imagination tout au long de la saison. Si à l'extérieur, le capitaine Laurent Abergel porte toujours le même brassard, qui rend hommage aux supporteurs du FCL, les Merlus innovent sur les 17 rencontres programmées au Moustoir.
L'histoire du territoire breton, de la ville de Lorient et du club est mise à l'honneur d'une façon originale, à l'image d'un shooting photo initial au musée de la Compagnie des Indes, qui avait donné naissance à la ville en 1666, époque Louis XIV. Le premier brassard de la saison en a découlé, dans un esprit de cartes maritimes. Les Merlus ont ensuite changé de cap en mettant à l'honneur huit de leurs capitaines les plus emblématiques, du premier Georges Le Lardeux (en 1926) à Sylvain Ripoll, Fabien Audard, et donc Laurent Abergel.

Des gravures d'un artiste autochtone de la C.-B. découvertes au Mexique

La gravure sur bois, découverte sur un bateau, a été réalisée il y a des dizaines d'années par Roy Henry Vickers, un artiste de renommée mondiale de la Première Nation Tsimshian.

UN COUPLE D'HAZELTON, en Colombie-Britannique, a découvert une gravure faite par leur voisin, un artiste renommé, sur un voilier acheté au Mexique. Hésitant à partir faire le tour du monde, le couple voit cette découverte comme un signe du destin. Shannon et Steve McPhail ont le projet de faire le tour du monde en voilier depuis des années. Le couple a trouvé le bateau de ses rêves sur un site Internet. Le Fast Passage, fabriqué au Canada, est au Mexique. L'homme est en ce moment sur place pour faire quelques travaux sur le bateau, dans la ville portuaire de Guaymas. Le voilier, dit-il, a besoin d'un peu d'amour. Alors qu'il était en train d'admirer certaines des œuvres d'art sculptées sur le bateau, une signature unique sur l'une d'elles a attiré son attention. Roy Henry Vickers est un artiste de renommée mondiale de la Première Nation Tsimshian. Fait peut-être encore plus remarquable, il est également un ami proche du couple McPhail et leur voisin. M. Vickers habite à 15 kilomètres en amont de la rivière Skeena, à Hazelton. Il explique que le fait d'entendre parler de cette gravure lui a rappelé un vieux souvenir, lorsqu'il travaillait dans sa galerie à Tofino, dans les années 1990. Il avait sculpté l'oeuvre d'art pour un ami, qui s'apprêtait lui aussi à faire le tour du monde.
En ce qui concerne le bateau et le voyage, Steve a déclaré qu'il espérait continuer à travailler sur le navire et qu'il prévoyait de rentrer chez lui au printemps. Aucune date n'a cependant été fixée pour leur voyage au tour du



monde. Mais pour Shannon, la découverte de la gravure et ce pour quoi elle a été faite, l'a rendue confiante, quoi qu'il arrive.C'est l'esprit d'aller explorer le monde et d'être en sécurité, dit-elle.

Dans le Sahara, l'immense trace d'une météorite "tueuse de villes" attire les dunes voyageuses



Au beau milieu du Sahara, une structure rocheuse en forme d'œil a été photographiée par un astronaute en 2013. Elle intrigue les scientifiques et révèle les secrets des mystérieuses dunes voyageuses

Si la paréidolie nous pousse parfois à voir des formes familières dans les nuages ou le flanc des montagnes, il arrive aussi que la nature nous fasse des clins d'œil. C'est en tout cas ce qu'on peut se dire en regardant la structure rocheuse d'Aorounga, au Tchad. Et pour cause, vu du ciel, ce gigantesque cratère situé dans le désert africain du Sahara ressemble indéniablement à l'œil d'un géant.

Un cratère aussi impressionnant que millénaire

Large de 12,6 kilomètres, la structure d'Aorounga a été créée il y a 345 millions d'années par l'impact d'une météorite de 600 mètres de large dite "tueuse de ville". Elle est surtout formée par deux anneaux concentriques hauts de plus de 100 mètres. Le plus large dessine la forme d'un globe oculaire tandis que le second, au milieu duquel se trouve une colline, évoque une pupille. Selon le site Live Science, l'érosion a réduit la taille de ces formations rocheuses au cours des millénaires jusqu'à ce qu'elles atteignent leur taille actuelle.

Toujours selon cette publication scientifique, le choc provoqué par la chute de la météorite a été si violent qu'il a vraisemblablement provoqué des dégâts massifs dans toute l'Afrique du Nord. Il pourrait même avoir eu des conséquences climatiques sur l'ensemble de la planète.

Du sable dans l'œil

Le rôle des spectaculaires photographies d'Aorounga ne se limite toutefois pas à ravir les amateurs de belles images de nature. Comme le révèle une observation plus minutieuse des clichés pris par satellite à intervalles réguliers, la structure rocheuse est entourée de dunes barkhanes aussi appelées "dunes à cornes". Celles-ci sont connues depuis longtemps pour voyager à travers le Sahara. Reconnaissables à leur forme caractéristique de pointes de flèches, elles sont poussées par le vent dans le sens inverse à la direction de leur "corne".

C'est donc en utilisant le point de comparaison formé par l'œil d'Aorounga que les chercheurs du NASA's Earth Observatory ont pu déterminer la vitesse de mouvement, jusque-là inconnu, de ces dunes. Sur les cinq ayant été clairement identifiées sur la photo de 2013, la plus rapide a parcouru 405 mètres depuis 2003.

La plus lente n'a quant à elle avancé que de 275 mètres. Mais pour les dunes comme pour les fables, rien ne sert de courir. Surtout en plein désert et à cette vitesse.

Un téléphérique au-dessus d'une forêt sacrée: le dilemme de Pathibhara

DÉVELOPPEMENT touristique contre protection de l'environnement. Dans l'est du Népal, le district reculé de Taplejung se déchire depuis plusieurs mois autour d'un projet de téléphérique qui menace une forêt sacrée.

Au début de l'année, la querelle a viré à la bataille rangée quand la police a tiré à balles réelles contre des manifestants férocement opposés à un projet de téléphérique dans le district de Taplejung, à l'est du Népal, faisant quatre blessés graves.

La décision des protestataires de lever leurs actions en échange d'une suspension des travaux a fait retomber la tension, provisoirement. Mais sur le terrain, le feu continue de couver et 14 personnes ont été blessées jeudi - dont 11 membres des forces de sécurité.

"Nous manifestions pacifiquement quand des hommes de main ont brandi des kukris (grands couteaux) et nous ont attaqués", affirme Shree Linkhim Limbu, le coordinateur du comité de défense du site, déterminé à poursuivre son combat jusqu'à l'abandon du projet.

Tout a débuté lorsque le riche homme d'affaires Chandra Dhakal, président de la chambre nationale de commerce et d'industrie et proche du Premier ministre KP Sharma Oli, a annoncé en 2018 la construction d'un téléphérique pour monter au temple de Pathibhara.

Environ 300 000 personnes visitent chaque année ce site de pèlerinage hindou, après plusieurs heures de marche dans les contreforts de l'Himalaya.

Le gouvernement affirme que le projet de 2,5 km de long pour un coût de 21 millions d'euros va doper la fréquentation du temple, pour le plus grand bénéfice de l'économie locale.

Il le décrit comme un "projet de fierté nationale".

Un qualificatif rejeté par une partie de la population locale, qui redoute les dégâts irréparables causés à la nature, dont une forêt que la communauté indigène des Limbu considère comme sacrée.

"Ils massacrent notre foi"

"Ce n'est rien moins qu'une immixtion directe et brutale de l'État", dénonce Shree Linkhim Limbu. "Comment parler de fierté nationale quand l'État ne fait que servir des intérêts particuliers ?" L'État a autorisé la coupe de plus de 10 000 arbres de la forêt, qui abrite des espèces animales menacées comme le panda rouge, l'ours noir ou le léopard des neiges.

"Nous les Kirat (indigènes) vénérons les arbres, les pierres et tous les êtres vivants. Ils massacrent notre foi", s'indigne Anil Subba, metteur en scène d'une pièce de théâtre anti-téléphérique jouée un mois dans la capitale Katmandou.

La "benne" du patron du groupe IME n'est pas non plus du tout du goût des quelque 500 porteurs, vendeurs de thé et hôteliers du cru, qui redoutent de voir se tarir le flux de leurs marcheurs de clients.

"On transporte les fidèles jusqu'à Pathibhara depuis des générations", rappelle un de ces coolies, Chandra Tamang, 38 ans. "S'ils montent par-dessus nos têtes en téléphérique, comment est-ce que nous allons pouvoir survivre ?"

Ce front du refus est toutefois loin d'être unanime.

"Ça va ramener du développement ici", juge Kamala Devi Thapa, une résidente de 45 ans, qui argue que le téléphérique permettra d'attirer plus de "pèlerins âgés" sans empêcher les plus jeunes ou entraînés de marcher.

Récemment, les télécabines ont poussé comme des champignons au Népal. Cinq des huit à ce jour en service ont été construites ces deux dernières années et dix autres sont en cours de construction.

"Jusqu'au bout"

Plusieurs le sont par le groupe IME de M. Dhakal.

Le but des autorités est clair : doper le secteur du tourisme qui, selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WCTT), concourt à 6 % du produit intérieur brut (PIB) d'un pays où le taux de chômage frôle les 10 %.

Au-delà du seul projet de celui de Pathibhara, c'est toute la politique environnementale du gouvernement qui est en question, dans un pays recouvert à 45 % de forêts.

Selon le ministère de l'Environnement, 255 000 de leurs arbres ont été coupés en 2024.

"Le gouvernement autorise la déforestation au nom du développement, cela aura des conséquences à long terme", avertit Rajesh Rai, professeur à l'université Tribhuvan de Katmandou.

Imperturbable, le promoteur du téléphérique assure que son projet va créer un millier d'emplois et balaie toutes les oppositions d'un revers de main.

"Ce n'est qu'un moyen de transport, il n'affectera ni l'écologie ni la culture locale", assure M. Dhakal. "Si les gens peuvent survoler la région en hélicoptère, pourquoi pas en téléphérique ? En plus, nous faisons la promotion d'une énergie propre…"

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Arthrite de la main : symptômes, quels traitements pour la soulager ?

L'arthrite de la main ou des doigts est une maladie inflammatoire qui se manifeste notamment par des douleurs au repos et la nuit et des articulations "rouillées".

L'arthrite correspond à une inflammation articulaire, qui peut concerner plusieurs articulations. "On parle de polyarthrite si au moins 4 articulations sont touchées". Toutes les articulations peuvent être touchées, même s'il existe certaines particularités en fonction de la cause. La chondrocalcinose est par exemple fréquente au poignet. L'arthrise peut être aiguë (c'est-à-dire-présente depuis peu de temps) ou chronique (évoluant depuis plusieurs semaines). L'arthrite de la main représente une manifestation clinique pouvant être l'expression de diverses pathologies. "Le diagnostic n'est pas toujours évident au premier abord et peut nécessiter le recours à un avis d'un spécialiste rhumatologue. La prise en charge rapide de ces pathologies est capitale afin d'éviter au maximum l'apparition de déformations pouvant induire un handicap parfois sévère", précise le Dr Pflimlin, rhumatologue au CHU de Lille.

Les définitions de l'arthrite

→ Arthrites septiques (microbiennes) : l'atteinte est mono-articulaire (c'est-à-dire atteignant une seule articulation).
→ Arthrites microcristallines (goutte ou chondrocalcinose) : la goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang qui engendre des dépôts de cristaux d'urate de sodium dans les articulations. "Quant à la chondrocalcinose, elle est liée au dépôt dans le cartilage et les fibrocartilages d'autres types de cristaux, les cristaux de pyrophosphate de calcium", poursuit le Dr Jean Darloy.
→ Arthrites des rhumatismes inflammatoires chroniques (comme la polyarthrite rhumatoïde).

L'arthrite est souvent confondue avec l'arthrose, dont l'expression clinique est souvent différente, qui correspond dégradation du cartilage. D'autres rhumatismes inflammatoires peuvent toucher les mains comme le rhumatisme psoriasique, qui appartient à la famille des spondylarthrites. "Contrairement à la polyarthrite rhumatoïde, il sera volontiers asymétrique, avec une potentielle atteinte des articulations interphalangiennes distales. Il est associé à un psoriasis cutané dans environ 90% des cas", poursuit-il.

Quels sont les symptômes ?

L'arthrite se manifeste cliniquement par :
une douleur d'une articulation, "Les douleurs sont dites "inflammatoires", c'est-à-dire prédominant au repos et la nuit, atténuées lors du mouvement, avec souvent un dérouillage matinal supérieur à 30 minutes", ajoute le Dr Arnaud Pflimlin, rhumatologue.
un gonflement,
une rougeur (inconstante)
une augmentation de la température locale.
L'arthrite septique peut se caractériser par l'existence d'une fièvre, inconstante, et de signes inflammatoires locaux importants.
L'arthrite goutteuse est souvent responsable d'un tableau clinique "bruyant", très inflammatoire, potentiellement accompagné d'une fièvre peu élevée. L'atteinte peut être mono ou polyarticulaire. En cas de chondrocalcinose, l'atteinte articulaire est également très inflammatoire. "Pour la localisation de la main, cette pathologie concerne régulièrement le ligament triangulaire du carpe (qui est un fibrocartilage et pas un ligament), localisé à la face médiale du poignet, au-dessus de l'auriculaire", rappelle le spécialiste.
La polyarthrite rhumatoïde débute classiquement par un tableau de polyarthrite bilatérale (c'est-à-dire atteignant les 2 mains) et symétrique des mains, avec un respect des articulations interphalangiennes distales (articulations entre les 2èmes et les 3èmes phalanges des doigts). "Laisser la polyarthrite rhumatoïde évoluer expose le patient à des déformations articulaires, notamment au niveau des mains, potentiellement responsables d'un handicap non négligeable et d'une gêne esthétique", alerte notre interlocuteur.

Quelles sont les causes ?

Pour une arthrite septique (microbienne), il convient de rechercher une porte d'entrée de la bactérie telle qu'une coupure par exemple.
Pour une arthrite goutteuse : "La goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang, elle-même provoquée par différentes causes : excès de production d'acide urique lié à la consommation d'aliments riches en purines (viande rouge, abats, charcuterie, ...) ou de boissons sucrées (sodas) ou alcoolisées, défaut d'élimination rénale de l'acide urique (insuffisance rénale, prise de diurétiques, mutations génétiques...)", rappelle le Dr Darloy.
Pour une chondrocalcinose, il n'y a souvent aucune cause mise en évidence mais certaines pathologies peuvent induire une chondrocalcinose telles que l'hémochromatose (surcharge en fer de l'organisme d'origine génétique) et l'hyperparathyroïdie primitive (qui se caractérise notamment par une élévation du taux de calcium dans le sang).
Pour la polyarthrite rhumatoïde, "Les agents à l'origine de la polyarthrite rhumatoïde sont encore inconnus. Il convient de réaliser un bilan biologique recherchant des anticorps spécifiques (facteur rhumatoïde, anticorps anti-CCP), et de radiographies, souvent normales au début, traquant des érosions osseuses (qui signent l'atteinte destructrice de ce rhumatisme), faisant toute la gravité de cette pathologie", souligne le spécialiste.

Quelles sont les personnes à risque ?

Cela dépend de la cause. L'arthrite septique sera volontiers plus fréquente chez les patients "fragiles" avec des comorbidités comme le diabète ou lors de la prise de traitements immunosuppresseurs.
La goutte concernera des patients ayant une alimentation riche en purines et/ou une consommation importante de boissons sucrées ou alcoolisées, mais aussi des patients présentant une insuffisance rénale ou prenant des diurétiques pour une insuffisance cardiaque par exemple.
La chondrocalcinose s'exprimera plutôt chez des patients âgés. "Cette maladie multifactorielle implique des facteurs génétiques mais aussi environnementaux comme le tabagisme", complète le Dr Darloy.

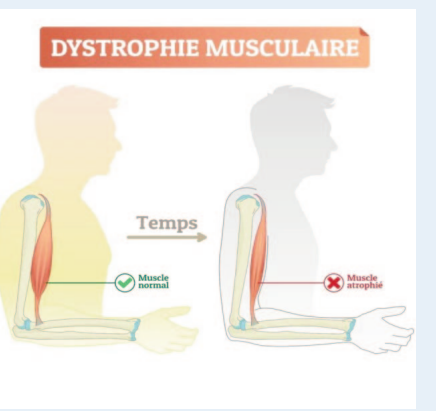
Comment est fait le diagnostic ?

Le diagnostic d'arthrite est généralement fait à l'aide d'une ponction de liquide articulaire, qui retrouvera un liquide inflammatoire avec des bactéries en cas d'arthrite septique, un liquide inflammatoire avec des microcristaux en cas d'arthrite microcristalline (goutte, chondrocalcinose), un liquide inflammatoire sans bactérie et sans microcristaux en cas de rhumatisme inflammatoire. "La localisation de la main est particulière dans la mesure où il s'agit de petites articulations pour lesquelles les ponctions articulaires sont souvent douloureuses pour le patient, insiste le Dr Darloy.
Elles ne sont donc réalisées que rarement en pratique quotidienne, principalement en cas de forte suspicion d'arthrite septique. Le diagnostic d'arthrite de la main repose alors sur d'autres éléments cliniques et paracliniques, afin d'essayer de réunir un faisceau d'arguments permettant d'orienter vers telle ou telle cause".

Quels traitements pour soulager l'arthrite de la main ?

Le traitement est choisi selon l'origine de la pathologie.
Pour l'arthrite septique : le traitement reposera sur un repos articulaire, la prise d'antibiotiques et un lavage chirurgical le plus souvent.
Pour l'arthrite goutteuse, le traitement des crises de goutte est basé sur un repos articulaire, un glaçage local et la prise d'anti-inflammatoires comme la colchicine.
Le traitement de fond, pour diminuer le taux d'acide urique, reposera sur l'éviction des facteurs de risque, et des médicaments spécifiques tels que l'allopurinol ou le fébuxostat.
Pour la polyarthrite rhumatoïde : outre le traitement des poussées, basé sur l'usage d'anti-inflammatoires, il est donc capital de consulter rapidement un rhumatologue afin d'initier un traitement spécifique visant à prévenir les poussées et les déformations. Différentes molécules sont à présent disponibles, comme le méthotrexate et les biothérapies.

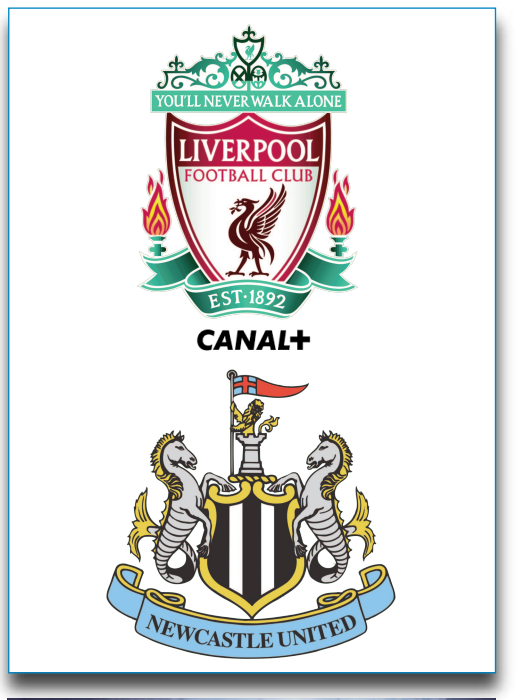
Maladie de Steinert



DÉFINITION : c'est quoi la maladie de Steinert ? La maladie de Steinert est une maladie neuromusculaire, génétique et héréditaire. "Très invalidante à terme, cette affection est dite "multi systémique" car elle touche à la fois les muscles (affaiblissement et atrophie des muscles, appelé " dystrophie ", défaut de relaxation musculaire appelé "myotonie"), mais aussi d'autres organes (appareil cardiorespiratoire, système digestif, système nerveux, système hormonal, ...), explique Gérard Rivière, Président de l'association des Amis du Portail d'Information sur la Maladie de Steinert.
Elle s'exprime et évolue très différemment d'un malade à l'autre et l'anomalie génétique n'a pour l'heure pas de traitement. En revanche, certains de ses symptômes peuvent être pris en charge".

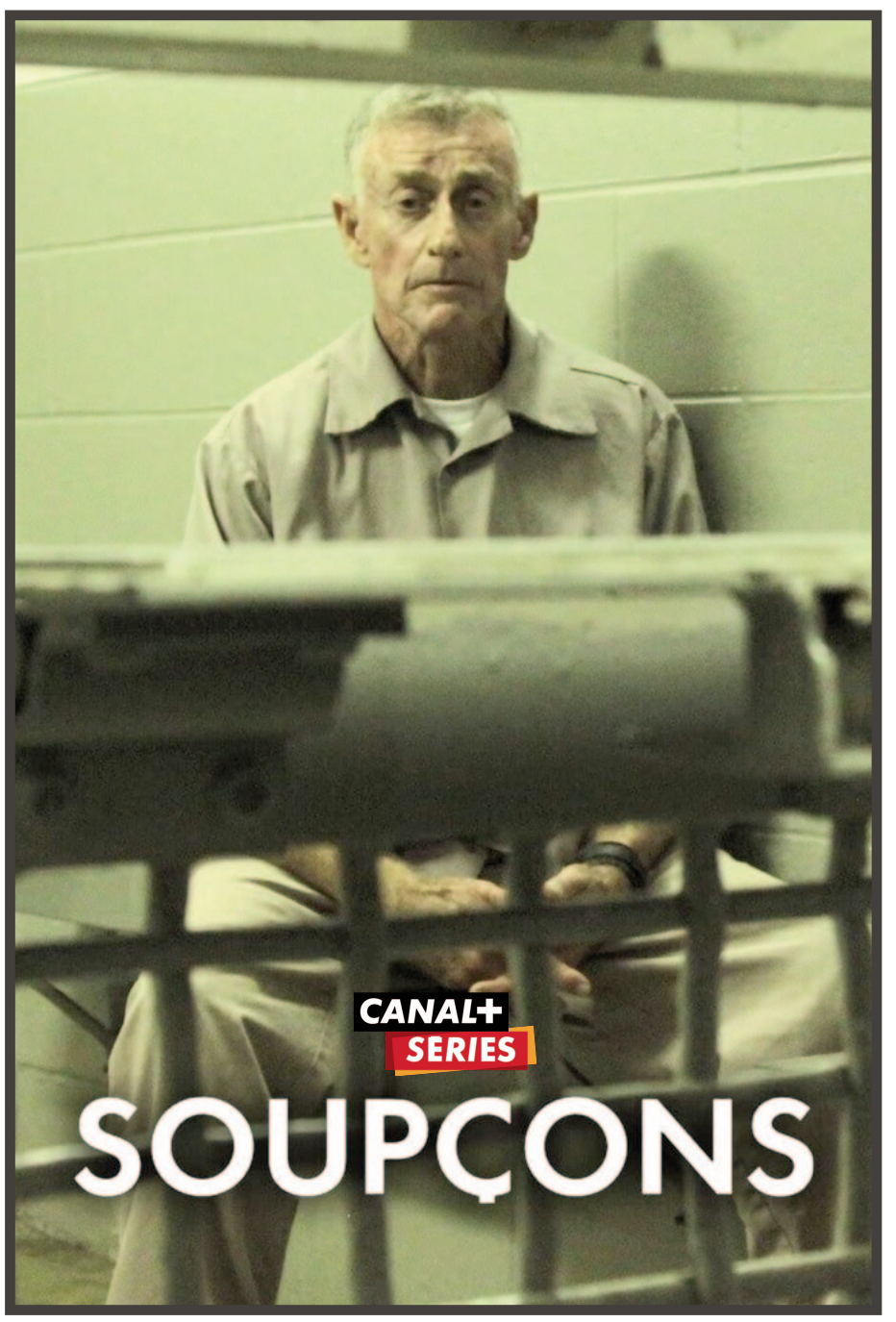












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière (2024 - Etats-Unis) — TF1
Elsbeth

21h05 Série dramatique - France 2025 — France 2
Frotter Frotter

21h00 Téléréalité (2025 - France) — M6
Qui veut être mon associé ?

21h05 Football : Premier League — CANAL+
Liverpool / Newcastle

20h50 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h50 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2018
The Passenger

21h05 Série humoristique — 6ter
France - 2025
Kaamelott

21h00 Drame France - 2023 — CINE+ PREMIER
La petite

21h10 Société Les Ecrans-rois : piège ou paradis des ados ? — C8

21h00 Cinéma - France 2024 — CINE CINEMA
Le roman de Jim

20h50 Film d'action — CANAL+ family
Etats-Unis - 2012
21 Jump Street

21h15 Comédie — TMC
France - 2022
Les vedettes

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série Western (2021 - Etats-Unis)
Saison 1 Épisode 1/2/3

The English

Eli Whipp arrive dans le territoire des Pawnees. Il réclame au chef de clan Meurtres sur L'Eau un coin de terre dans le Nebraska situé près de la rivière du loup. Le chef indien pose une condition pour lui accorder son souhait : l'aider à lutter contre Mog aux Yeux Pochés, une influente veuve qui emploie des tueurs pour exterminer les Indiens.
Pendant ce temps, Thomas Trafford doit faire face à la concurrence de son ancien employé David Melmont.

23h02

Justice (2004 - Etats-Unis)
Saison 1 Épisode 1

Soupçons (The Staircase)

En décembre 2001 à Durham, en Caroline du Nord, l'écrivain et éditorialiste Michael Peterson, appelle les urgences depuis son domicile pour signaler que Kathleen son épouse est inconsciente après avoir gravement chuté dans les escaliers de leur maison. Rapidement, les enquêteurs accusent l'écrivain du meurtre de sa femme.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:30	12:42	15:52	18:20	19:44
CONSTANTINE	05:36	12:47	15:57	18:25	19:48
ALGER	05:50	13:01	16:11	18:39	20:02
OUARGLA	05:41	12:52	16:07	18:34	19:53
CHLEF	05:56	13:07	16:19	18:47	20:10
MOSTAGANEM	06:01	13:12	16:24	18:52	20:14
ORAN	06:04	13:15	16:27	18:55	20:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8126 – MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	17°	11°
Constantine	11°	2°
Ouargla	22°	10°

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE MATERNELLE

GRANDEMENT CÉLÉBRÉE À TIZI OUZOU

La Journée mondiale de la langue maternelle a été grandement célébrée à Tizi Ouzou. A cette manifestation scientifique et politique, abritée dimanche le Centre des loisirs scientifiques, étaient présentes les autorités civiles et militaires locales, à leur tête le wali, des représentants de ministères, dont celui de la Défense nationale et de la société civile, ainsi que des personnalités évoluant dans le monde scientifique, tels que le secrétaire général du HCA, Hachemi Assad, et le recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, le Pr Ahmed Bouda.



L'importance de tamazight soulignée.

Dans son allocution, le wali Abou Bakr Essedik Boucetta a mis en exergue l'importance de tamazight dans le paysage national et les efforts fournis par l'Etat quant à sa promotion. Lui succédant à la tribune, le Pr Ahmed Bouda a mis en évidence, données chiffrées à l'appui, le riche parcours de tamazight et surtout son avancée exponentielle, notamment dans l'espace de l'université qu'il dirige. Après avoir indiqué que la célébration de cette journée consacrée à la langue maternelle est une preuve supplémentaire que l'Algérie se réconcilie avec son histoire millénaire, le Pr Ahmed Bouda dira : «Depuis l'ouverture de la filière langue et culture étudiants amazighe en 1990, nous enregistrons aujourd'hui 1245 étudiants, dont 1074 évoluent au LCA (Langue et culture amazighe) et 171 en traduction arabe, français et tamazight».

L'orateur précise aussi que l'institution qu'il dirige a créé trois nouvelles filières, à savoir la linguistique et la didactique, la littérature amazighe et l'anthropologie du patrimoine et de la culture amazighe. Toujours sur le plan du bilan, le Pr Ahmed Bouda relèvera que l'université de Tizi Ouzou a enregistré 156 étudiants inscrits en doctorat et durant l'année 2024, il y a eu 9 soutenances. «Au titre de l'année universitaire 2024-2025, la formation doctorale est ouverte dans chacune des trois filières précédentes», a-t-il indiqué encore, avant de préciser que l'université de Tizi Ouzou est dotée d'un laboratoire de recherche en aménagement et l'enseignement de la langue amazighe, d'une revue scientifique intitulée Iles d'imsli, de catégorie C selon la classification de la DRSDT. Enfin, le Pr Ahmed Bouda a fait l'annonce officielle de la mise à la disposition du HCA par l'institution qu'il dirige ses fichiers de mémoires et thèmes de soutenance. Il s'agit de 1106 mémoires de master, 90 mémoires de magister et 50 thèses de doctorat.

De son côté, le secrétaire général du HCA a fait un grand plaidoyer sur ce volet portant tamazight et ses variantes, lesquelles sont au nombre de 14. Hachemi Assad a reconnu l'effort et la volonté de l'Etat dans la promotion et le développement de tamazight, malgré certaines lacunes. C'est le cas par exemple de considérer dans l'enseignement que la matière portant sur tamazight est «facultative». «Et dans ce cas, nous plaidons à la révision de certains textes relatifs à tamazight et à l'identité nationale». Et tout en mettant un accent particulier sur les réalisations non des moindres du HCA, l'orateur indique que la promotion et la vulgarisation de tamazight et ses variantes dépendent aussi des supports de la communication, les chaînes de radio notamment.

Dans un point de presse qu'il a animé, Hachemi Assad a affirmé que tamazight ne court pas le risque de disparaître puisqu'elle est dotée d'outils importants véhiculant son épanouissement. «Je rappelle cependant, note-il, que 5 à 6 variantes de tamazight risquent de disparaître si nous faisons rien pour les sauvegarder, comme c'est le cas de celle parlée dans une région de Béchar».

S'agissant des courants qui s'affrontent, à savoir celui prônant la transcription de tifinath et celui prônant celui de l'alphabet latin, le conférencier a déclaré que la transcription n'a jamais constitué en réalité un problème, puisque les deux modes de transcription sont valables et utilisés. Hachemi Assad reconnaît cependant que l'institution qu'il dirige utilise dans ses travaux de recherches et publications les caractères latins.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PLAN DE DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS DE LEUR TERRE

Le Parlement panafricain condamne

LE PARLEMENT panafricain (PAP) a condamné, lors de l'ouverture de la session de ses commissions permanentes, au titre de la 6e législature, tout plan de déplacement forcé des Palestiniens de leur terre. Il a également adopté une décision en solidarité avec la République d'Afrique du Sud rejetant les tentatives de pression et les menaces de sanctions à son encontre. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation.

Le président du PAP, Chief Fortune Charumbira, a affirmé à l'ouverture de cette session, avant-hier, au siège du PAP à Midrand (Afrique du Sud), que «les réunions de l'instance continentale pour cette année, se tiennent sous le thème Union africaine (UA) de l'année 2025 : La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations». Ce thème «se veut un rappel et une invitation à œuvrer ensemble pour la reconnaissance de la profonde injustice subie par les Africains et leurs descendants, à cause de l'esclavage, de la colonisation et de l'exploitation économique, ainsi que de toutes les inégalités structurelles qui subsistent jusqu'à ce jour», a-t-il souligné.

A cette occasion, les parlementaires africains présents ont adopté «une décision qui condamne vigoureusement tous les plans de déplacement, volontaire ou forcé, des Palestiniens de leur terre, estimant que l'attachement du peuple palestinien à sa terre fait partie de son identité, de même qu'il dispose de son droit inaliénable à établir son Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec El Qods-est comme capitale».

Lors de la même séance, les parlementaires africains ont adopté une décision portant sur le rejet total de toute tentative de pression et de toute menace de sanctions à l'encontre de la République d'Afrique du Sud qui a dénoncé, devant la Cour internationale de justice (CIJ), le génocide contre un peuple sans défense commis par un occupant inique qui se livre aux crimes les plus ignobles, en violation totale du droit international humanitaire.

S. N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers. En premier lieu, cette réunion a examiné la nouvelle mouture de l'avant-projet de loi relative aux Wakfs enrichi à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, édictées lors du Conseil des ministres du 07 avril 2024, en vue de promouvoir et de moderniser le Système des biens Wakfs et de créer une dynamique nouvelle qui lui permettrait de renforcer sa contribution à l'effort de développement économique et social. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette réunion, il a également été question de l'examen du projet de décret exécutif relatif aux marchés publics, et à des communications relatives aux secteurs de la construction ferroviaire, des travaux maritimes et du foncier économique. Le gouvernement a également poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics, visant à établir les mécanismes opérationnels à même de garantir une mise en œuvre efficace du cadre législatif en vigueur, notamment en vue d'optimiser l'usage des ressources publiques et d'instaurer un cadre favorisant la transparence, concurrentiel et équitable des marchés publics. En outre, le gouvernement a entendu une communication sur le taux d'avancement dans la mise en œuvre de la décision du président de la République relative à la création du Groupe public de construction ferroviaire et du Groupe de travaux maritimes. Ceci afin de renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'ingénierie et de la construction dans ces deux secteurs stratégiques à travers la création de deux Groupes à même de contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'important programme d'investissement pour le développement des secteurs ferroviaire et maritime, et d'accéder à terme aux marchés internationaux, selon le même communiqué. Enfin, le gouvernement a examiné le processus de finalisation de la mise en œuvre du nouveau système de gestion du foncier économique destiné à l'investissement, à travers l'examen des mesures prises et celles devant être prises dans les meilleurs délais, pour la mise en place effective de l'Agence nationale du foncier industriel et l'Agence nationale du foncier urbain, compte tenu de leur rôle important, ainsi que l'Agence nationale du foncier touristique, et ce, afin de renforcer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement».

M. B.